Défense nationale | National Defence

B-GL-392-008/FP-002

FORCE TERRESTRE

INFANTERIE

EMBUSCADE ET CONTRE-EMBUSCADE

(FRANÇAIS)

(Remplace B-GL-318-010/FT-001, 1977-12-13.)

AVERTISSEMENT

LA DIVULGATION DE LA TOTALITÉ OU D'UNE PARTIE DU CONTENU DE LA PRÉSENTE PUBLICATION PEUT ÊTRE REFUSÉE EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION, MÊME SI LA PUBLICATION N'EST PAS CLASSIFIÉE. TOUS LES ÉLÉMENTS D'INFORMATION CONTENUS DANS LA PRÉSENTE PUBLICATION DOIVENT ÊTRE EXAMINÉS AVEC SOIN AVANT DE DÉCIDER SI LA PUBLICATION PEUT OU NON ÊTRE CONSULTÉE PAR LE GRAND PUBLIC.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de l'Armée de terre

BPR : DDAT 4-2 **2001-08-30**

Canada

105-01232/

AVANT-PROPOS

1. La B-GL-392-008/FP-001, *Infanterie - Embuscade et contre-embuscade*, est publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de l'Armée de terre.

2. Cette publication entre en vigueur dès sa réception.

3. Toute perte ou compromission appréhendée de la présente publication ou d'une partie de celle-ci doit faire l'objet d'un rapport conformément aux dispositions de la publication A-SI-100-001/AS-000, (PFC 128(1)), chap. 34.

4. Toute proposition de modification doit être transmise par la voie normale à la Direction de la doctrine de l'Armée de terre/Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre (DDAT SDIFT) 4-2 (Manoeuvre).

5. **Terminologie**. Sauf indication contraire, le masculin inclut le féminin.

PRÉFACE

BUT

1. Le but de la présente publication vise à indiquer les grandes lignes de la doctrine des Forces canadiennes (FC) relative aux tactiques, aux techniques et aux procédures d'embuscade et de contre-embuscade. Cette publication remplace la B-GL-318-010/FT-001, *Embuscade et contre-embuscade*.

APPLICATION DE LA B-GL-392-008/FP-002, EMBUSCADE ET CONTRE-EMBUSCADE

2. Ce document source que toutes les branches doivent utiliser contient les informations dont les officiers et les militaires du rang (MR) ont besoin pour mener des opérations d'embuscade et de contre-embuscade et dispenser l'instruction continue dans ce domaine.

3. La doctrine énoncée dans ce document complète la B-GL-392-001, *La section et le peloton au combat*, et la B-GL-392-004, *Patrouilles*.

PORTÉE

4. Ce document comprend deux chapitres qui doivent être utilisés concurremment :

a. **Chapitre un — Embuscade**. Contient des informations portant sur les techniques de préparation, d'occupation et d'exécution nécessaires pour réussir une embuscade.

b. **Chapitre deux — Contre-embuscade**. Contient des informations portant sur les tactiques, les techniques et les procédures utilisées pour contrer les effets d'une embuscade ennemie.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS i

PRÉFACE iii

But iii

Application de la B-GL-392-008/FP-002, Embuscade et contre-embuscade iii

Portée iii

CHAPITRE 1 EMBUSCADES

SECTION 1 GÉNÉRALITÉS 1

Introduction 1

Buts des embuscades 1

Sites d'embuscade 2

Types 2

Conditions de réussite 4

SECTION 2 PLANIFICATION 6

But et limites 6

Facteurs 6

SECTION 3 PRÉPARATION ET OCCUPATION 18

Ordre séquentiel 18

Reconnaissance 19

Ordres, préparatifs et répétitions 21

Occupation — Embuscade à grande échelle 23

Attente en embuscade 24

SECTION 4 EXÉCUTION 25

Déclenchement de l'embuscade 25

Mesures subséquentes 27

Désengagement 28

Embuscade de nuit 29

SECTION 5 PETITES EMBUSCADES PRÉPARÉES 31

Introduction 31

Occupation — Embuscade à l'échelle de la patrouille de combat 31

Disposition 32

SECTION 6 EMBUSCADES PRÉPARÉES À GRANDE ÉCHELLE 38

Effectifs 38

Problèmes 38

Réactions de l'ennemi et contre-mesures 39

Embuscades statiques 39

Embuscades mobiles 41

SECTION 7 INSTRUCTION 43

Généralités 43

Causes d'échec 44

Tir de campagne — Exercices pratiques d'embuscade 45

CHAPITRE 2 CONTRE-EMBUSCADE

SECTION 1 GÉNÉRALITÉS 47

Introduction 47

Responsabilités 47

SECTION 2 CONTRE-EMBUSCADE D'UNE FORCE SE DÉPLAÇANT À PIED 48

Évitement d'une embuscade 48

Sortir d'une embuscade 49

Mesures à prendre si une partie seulement d'une force tombe dans une embuscade 50

Mesures à prendre si l'ensemble d'une force tombe dans une embuscade 50

Contre-embuscade de nuit 51

Points particuliers relatifs à une contre-embuscade 52

SECTION 3 MESURES DE CONTRE-EMBUSCADE POUR LES CONVOIS DE VÉHICULES TROUPES EMBARQUÉES DANS DES VÉHICULES DE TRANSPORT DE TROUPES 53

Généralités 53

Sites probables d'embuscade 53

Organisation d'un convoi de véhicules 53

Briefing 55

Répétitions 55

Mesures à prendre en arrivant à un site d'embuscade probable 56

Mesures à prendre lorsqu'on tombe dans une embuscade 56

Débarquement des véhicules 57

Instruction 58

SECTION 4 TRANSPORTS DE TROUPES BLINDÉS ET VÉHICULES BLINDÉS LÉGERS 59

Évitement d'une embuscade 59

Mesures préparatoires 59

Mesures à prendre lorsqu'on détecte une embuscade 60

Mesures à prendre au contact 60

Mesures à prendre lorsqu'on tombe dans une embuscade 60

SECTION 5 MESURES DE CONTRE-EMBUSCADE S'APPLIQUANT AUX VÉHICULES MARINS 61

Généralités 61

Évitement des embuscades 61

Mesures préparatoires 62

Drills de contre-embuscade 63

ANNEXE A L'EMBUSCADE IMPROVISÉE

Généralités 65

Principes 65

Drill 66

ANNEXE B MODÈLE D'ORDRES POUR UNE EMBUSCADE 69

ANNEXE C NOTES SUR L'UTILISATION DES FUSÉES ÉCLAIRANTES

Types de fusées éclairantes 79

Utilisation 79

Choix de l'emplacement 79

Amorçage de la fusée éclairante M49A1 80

ANNEXE D DRILL D'ACTION IMMÉDIATE 85

ANNEXE E NOTES SUR L'UTILISATION DES SACS DE SABLE POUR LA PROTECTION À BORD DES VÉHICULES 87

TABLE DES FIGURES

Figure 1-1 : Embuscade de zone 34

Figure 1-2A : Embuscade en L 35

Figure 1-2B : Embuscade en V 36

Figure 1-2C : Embuscade en ligne droite 37

Figure 1-3 : Embuscade fixe à grande échelle 40

Figure 1-4 : Embuscade mobile à grande échelle 42

Figure A-1 : L'embuscade improvisée 66

Figure C-1 : Déclenchement de mine éclairante — Cordeau détonnant inséré dans l'évidement de la fusée 81

Figure C-2 : Déclenchement d'une mine éclairante — Cordeau détonnant fixé par du chatterton au sommet de l'évidement de la fusée 82

Figure C-3 : Déclenchement de la fusée — Détonateur fixé par du chatterton dans l'évidement de la fusée éclairante 83

Figure D-1 : Drill d'action immédiate 86

Figure E-1 : Utilisation des sacs de sable dans les véhicules 88

CHAPITRE 1
EMBUSCADES

SECTION 1
GÉNÉRALITÉS

INTRODUCTION

1. Une embuscade est une attaque surprise menée par une force en attente contre des troupes ennemies en mouvement ou temporairement arrêtées. Il s'agit habituellement d'un bref engagement qui n'exige pas la prise et la défense d'un terrain.

2. L'embuscade est, sans aucun doute, l'un des plus vieux stratagèmes de combat. Même l'invention et le raffinement des armes, des véhicules moteurs et des aéronefs modernes ont eu peu d'effet sur les méthodes et les techniques d'embuscade. Dans le temps jadis, l'attaque lancée à partir d'une embuscade donnait lieu à un combat rapproché, ce qui est encore le cas malgré la portée des armes modernes.

3. On peut mener des embuscades en avant des zones de déploiement ennemies et derrière celles-ci, contre des forces régulières et des rebelles. Toute embuscade réussie devrait rendre l'ennemi inquiet et prudent dans ses déplacements. Les succès répétés dans ce domaine devraient finir par paralyser l'ennemi.

BUTS DES EMBUSCADES

4. Voici les buts des embuscades :

   a. **Détruire l'ennemi**. Des embuscades bien préparées constituent un moyen efficace de détruire l'ennemi. Elles permettent de lui infliger des pertes élevées en ayant recours à un minimum de ressources.

   b. **Perturber le mouvement de l'ennemi**. On peut tendre des embuscades devant et derrière la limite avant de la zone de bataille. Une série d'embuscades

réussies enlèvent à l'ennemi sa liberté de mouvement.

c. **Obtenir des informations**. On peut tendre des embuscades pour obtenir des informations sur l'ennemi ou pour faire un prisonnier.

d. **Assurer la sécurité**. Des embuscades toujours réussies restreignent le mouvement de l'ennemi et réduisent sa capacité d'obtenir des informations.

SITES D'EMBUSCADE

5. Les endroits propices aux embuscades comprennent ce qui suit :

a. Itinéraires ennemis connus dans les zones avant et arrière.

b. Zones administratives, points d'approvisionnement et points de ravitaillement en eau. Dans le cadre d'opérations anti-insurrectionnelles, les dépôts de nourriture et les caches d'armes connus ou soupçonnés sont des objectifs tout désignés.

c. Zones dans lesquelles il y a un changement marqué dans la végétation, par exemple à la jonction de la forêt et de la toundra.

d. Lignes probables de désengagement de l'ennemi après une attaque réussie de nos forces.

TYPES

6. Il y a deux types d'embuscades :

a. embuscade préparée;

b. embuscade improvisée.

7. **L'embuscade préparée**. Une embuscade préparée est planifiée et exécutée comme une opération distincte. En règle générale, on a le temps de la planifier, de la préparer et d'en faire la répétition dans ses moindres détails. L'embuscade préparée peut aller d'une petite opération exécutée par quatre hommes à une opération majeure exécutée par un bataillon d'infanterie. Nombre de situations se prêtent à des embuscades à petite échelle; l'embuscade faisant appel aux effectifs d'un peloton est la plus courante. Même s'il est plus difficile de réussir des embuscades à grande échelle, il faut saisir toutes les occasions pour mener des embuscades de cette importance. En voici quelques exemples :

a. dans le cadre d'opérations anti-insurrectionnelles, attirer une force ennemie de deuxième échelon dans une position d'embuscade préparée;

b. lorsqu'on connaît les positions exactes de l'ennemi, par exemple une zone de rassemblement, ou le mouvement de renforts importants.

NOTE

Plus la force est petite, plus il est facile de la faire pénétrer dans la zone d'embuscade, de contrôler l'opération et d'extraire cette force après le contact avec l'ennemi.

8. **L'embuscade improvisée**. L'embuscade improvisée se caractérise par un minimum de planification et est déclenchée en prévision d'une action ennemie imminente, ou encore il s'agit d'une technique purement défensive utilisée par une force comme une patrouille. Dans de tels cas, on a peu ou pas de temps à consacrer à la reconnaissance avant d'occuper le site. Le degré de succès est fonction de l'initiative du commandant intéressé, de la répétition préalable de drill éprouvés et du travail d'équipe. On propose à l'annexe A un drill d'embuscade improvisée de patrouille. Normalement, ce genre d'embuscade ne devrait être tendu que dans les zones où les déplacements de nuit des civils sont interdits.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

9. Une action coordonnée instantanée contre un ennemi surpris contenu à l'intérieur d'une zone d'abattage bien couverte est essentielle à la réussite de l'embuscade. Cette action nécessite ce qui suit :

a. **Renseignement fiable**. Un renseignement fiable est essentiel à la réussite d'une embuscade. On devrait pouvoir se faire une image précise des activités et des intentions de l'ennemi en utilisant toutes les sources d'information disponibles. Les renseignements devraient permettre au commandant de l'embuscade d'en planifier l'importance, de choisir le type d'embuscade qu'il doit mettre en œuvre et de définir les types d'armes dont il a besoin et le terrain pouvant le mieux permettre de surprendre l'ennemi.

b. **Préparation minutieuse**. La préparation d'une embuscade inclut la planification, la reconnaissance et les répétitions. Ces tâches doivent être exécutées avec soin de façon à prendre en compte tous les facteurs qui peuvent influer sur le résultat de l'embuscade, à prévoir toutes possibilités et à faire les répétitions voulues.

c. **Sécurité**. Il est nécessaire de prendre les moyens pour empêcher l'ennemi de connaître les intentions des forces amies durant la préparation et l'exécution de l'embuscade.

d. **Camouflage et dissimulation**. En embuscade, il est essentiel de se protéger contre l'observation et la surveillance. Ceux qui participent à l'embuscade doivent être cachés et les véhicules et les itinéraires doivent être camouflés. On doit faire en sorte de se soustraire à l'observation aérienne, aux dispositifs de vision nocturne et/ou aux dispositifs de détection électroniques ennemis, et on doit s'assurer qu'il n'y a aucun feu, bruit, mouvement ni odeurs inhabituelles.

e. **Bon contrôle**. Un bon contrôle est un prérequis à la réussite d'une embuscade. Le commandant de l'embuscade doit se donner les moyens de commander ses hommes, de diriger et de contrôler les manoeuvres de ses ressources d'appui-feu même en l'absence de communications directes. Il doit se placer à l'intérieur du site d'embuscade à un endroit qui facilite ce contrôle.

f. **Plan simple et clair**. Le plan de l'embuscade doit être simple. Il doit prévoir toutes les contingences possibles et comprendre des directives claires sur la façon de déclencher l'embuscade et d'y mettre fin;

g. **Utilisation maximale de la puissance de feu**. Il faut coordonner toute la puissance de feu disponible pour obtenir le meilleur résultat possible. On doit utiliser immédiatement un volume de tir maximum contre l'ennemi — l'embuscade est déclenchée de façon que l'ennemi n'ait pas le temps de s'extraire de la zone d'abattage.

h. **Discipline de combat rigoureuse**. Pour mener une embuscade, il faut que la discipline de combat soit sans faille. Une fois que les soldats ont pris leur position de tir, ils doivent y demeurer immobiles, crans de sûreté enlevés, s'abstenir de se gratter, d'écraser un insecte, de fumer, de manger, de boire ou de satisfaire leurs besoins naturels. Un coup de feu accidentel ou un soldat surexcité qui fait feu avant d'en avoir reçu l'ordre peuvent faire échouer une embuscade. Si l'on ne peut respecter tous les aspects de cette discipline de combat rigoureuse, il est inutile de songer à exécuter une embuscade.

10. Une formation préliminaire très poussée est nécessaire puisque seules les troupes bien entraînées qui maîtrisent les techniques du camouflage et de la dissimulation, ainsi que la discipline de feu, peuvent espérer réussir une embuscade. C'est ce que doivent comprendre les militaires de tous grades qui participent à une opération d'embuscade.

11. Les points de planification et d'exécution communs à toutes les embuscades sont présentés aux sections 2 à 4. Ceux qui s'appliquent tout particulièrement aux embuscades à petite et à grande échelles sont traités aux sections 5 et 6.

SECTION 2
PLANIFICATION

BUT ET LIMITES

12. Le supérieur du commandant de l'embuscade lui précise le but de celle-ci. Il peut aussi lui indiquer les contraintes qui s'y rapportent, par exemple la durée de l'embuscade et son emplacement général. Une fois le but de l'embuscade et toutes les contraintes connus, le commandant de l'embuscade applique le processus d'appréciation militaire pour élaborer son plan.

13. La mesure selon laquelle le commandant de l'embuscade peut faire sa planification avant de quitter sa base est fonction de la disponibilité des informations et de sa connaissance du terrain. Tant qu'il n'en a pas fait la reconnaissance détaillée, il ne peut mettre le point final à son plan.

FACTEURS

14. Voici quelques-uns des facteurs qu'il faut prendre en compte lors de la planification d'une embuscade :

a. surprise;

b. sécurité;

c. mission et évaluation des tâches;

d. l'ennemi;

e. forces amies;

f. appui-feu;

g. terrain;

h. temps et espace;

i. obstacles;

j. contrôle;

k. équipement;

l. articulation;

m. itinéraires;

n. disposition;

o. déroulement;

p. administration;

q. communications.

15. **Surprise**. La réussite d'une embuscade est fonction de l'effet de surprise. Toute la planification doit viser à obtenir cet effet. Les moyens qui permettent d'obtenir un effet de surprise comprennent ce qui suit :

a. mesures de sécurité;

b. choix du site d'embuscade;

c. camouflage et dissimulation efficaces;

d. évitement d'un modèle établi en ce qui concerne la disposition et les techniques de chaque embuscade;

e. bonne discipline de combat;

f. discipline radio.

16. **Sécurité**. La sécurité s'entend des mesures prises pour s'assurer que les informations et les détails relatifs à la planification

restent secrets, ainsi que les mesures prises pour assurer la protection du détachement d'embuscade. Dès le départ, l'intention de la force d'embuscade doit être déguisée. On doit envisager l'exécution d'autres activités pour cacher cette intention. Par exemple, le détachement d'embuscade peut être inséré au sein d'une force plus grande engagée dans une opération distincte, et quitter la force principale une fois rendu à proximité du site d'embuscade; ou encore, on peut laisser derrière un détachement d'embuscade après le départ de la force principale. On ne doit jamais parler des plans d'une embuscade par radio ou téléphone.

17. La nécessité de la sécurité peut interdire une reconnaissance préalable pour confirmer la reconnaissance sur carte ou sur photographie aérienne; cependant, une reconnaissance finale au sol doit toujours avoir lieu pour confirmer les détails des cartes ou des photographies aériennes.

18. **Mission et évaluation des tâches**. Le nombre de personnes déployées au site de l'embuscade doit être tenu au minimum requis pour réaliser la mission, ce qui facilite le maintien du secret et la dissimulation. Si l'embuscade risque de se prolonger, une relève peut être nécessaire. Cela touche l'ensemble de la force d'embuscade, mais non pas l'effectif du détachement d'embuscade lui-même.

19. L'évaluation des tâches permet de diviser le détachement d'embuscade en éléments fonctionnels selon l'effectif souhaité de chacun. Une autorité supérieure peut imposer une limite quant à la taille du détachement d'embuscade. Normalement, les tâches comprennent ce qui suit :

a. commandement et contrôle;

b. sécurité;

c. assaut;

d. appui-feu;

e. interception;

f. réserve.

20. **L'ennemi**. Il faut utiliser toutes les sources d'information disponibles pour parvenir à une connaissance détaillée de l'ennemi, y compris les comptes rendus de patrouille, les comptes rendus de contact récents, les comptes rendus de renseignement et les résumés renseignement, et les informations fournies par des civils sur place. Ce qui suit revêt un intérêt tout particulier pour le commandant de l'embuscade durant la période de planification :

a. effectif, composition et méthode de mouvement probables des forces ennemies;

b. sécurité sur le front et les flancs, gros des troupes et éléments d'arrière-garde;

c. moyens d'identifier l'ennemi, plus particulièrement si les opérations sont réalisées conjointement avec des troupes alliées;

d. schéma de tir défensif des mortiers et de l'artillerie ennemis;

e. activité aérienne ennemie, y compris l'exploitation d'aéronefs d'observation et la disponibilité d'un appui aérien tactique;

f. tout modèle récent de mouvement de l'ennemi, y compris sa capacité de concentration;

g. techniques de contre-embuscade connues de l'ennemi.

21. **Forces amies**. Lorsque le commandant planifie l'embuscade, il lui importe de connaître les positions des forces amies en opération à proximité de la zone.

22. **Appui-feu**. Dans la majorité des embuscades, les courtes portées d'engagement limitent l'utilisation de l'appui-feu indirect dans la zone d'abattage. Cependant, l'appui-feu indirect est tout particulièrement approprié au retardement des renforts ennemis, au renforcement des forces d'interception et au retardement des forces ennemies de deuxième échelon durant la phase du désengagement.

L'appui aérien peut aussi être précieux dans le cadre de ces tâches, plus particulièrement dans les zones plus découvertes.

23. **Terrain**. Bien qu'on puisse identifier des sites d'embuscade possibles par une étude attentive des photographies aériennes et des derniers comptes rendus de patrouille (c'est ainsi qu'on choisit habituellement les itinéraires jusqu'aux sites et le point de rendez-vous), il est essentiel d'effectuer une reconnaissance détaillée au sol pour choisir :

a. des voies couvertes d'approche et de désengagement;

b. des positions couvertes contre l'observation dans les limites de la zone d'embuscade;

c. des emplacements appropriés pour les postes d'observation (PO);

d. les voies d'évasion probables de l'ennemi;

e. des arcs de tir appropriés;

f. des positions de tir détaillées pour l'appui-feu, l'assaut et les manoeuvres d'interception;

g. une zone de base acceptable en cas d'embuscade prolongée.

24. **Temps et espace**. La prise en compte de ces facteurs influe sur la planification de la façon suivante :

a. moyen(s) de transport;

b. choix des itinéraires;

c. nécessité d'une base.

25. **Obstacles**. On doit exploiter au maximum tant les obstacles naturels que les obstacles artificiels. Cependant, l'emploi d'obstacles artificiels doit faire l'objet d'une étude attentive car la pose de fils, plus particulièrement, pourrait annuler l'effet de surprise. On doit aussi tenir compte, pour ce qui est des obstacles naturels, du fait qu'ils

peuvent abriter l'ennemi et lui permettre de s'échapper. Les obstacles artificiels sont particulièrement utiles sur les itinéraires possibles de désengagement de l'ennemi et dans les angles morts difficiles à couvrir par le tir à partir du site d'embuscade.

26. **Contrôle**. Compte tenu du fait qu'on a très peu d'occasions de donner des ordres une fois qu'on a commencé à occuper le site de l'embuscade, il faut planifier ce qui suit et en aviser tous les membres du détachement d'embuscade avant de commencer à se déployer dans ce site :

a. Les manœuvres successives d'occupation et de déploiement des groupes à l'intérieur du site d'embuscade.

b. Un signal de déclenchement de l'embuscade, y compris un moyen secondaire en cas d'échec du moyen principal. Ces deux moyens doivent être coimplantés et contrôlés par le commandant de l'embuscade. Il faut que le commandant de l'élément d'appui ait toujours un autre moyen de déclencher l'embuscade du fait qu'il est en mesure d'observer la zone d'abattage et de donner le signal de relève avant que l'ennemi ne franchisse la zone d'abattage.

c. La position du commandant de l'embuscade.

d. Les moyens de communication entre les groupes embusqués.

e. Le signal à utiliser pour contrôler les stades de l'embuscade. Les signaux de cessez-le-feu et de désengagement de chacun des éléments, conformément à la séquence donnée dans les ordres, jusqu'au rendez-vous.

f. Les mesures de rechange qui s'appliquent si l'embuscade est détectée ou autrement compromise.

27. **Équipement**. L'équipement requis dépend à la fois de la tâche et de la durée de l'embuscade. D'autres facteurs qui influent sur

le type d'équipement porté sont les méthodes de mouvement jusqu'au site de l'embuscade et le type de terrain.

28. **Articulation**. Une embuscade est constituée d'un certain nombre de groupes. L'importance d'un groupe est fonction de sa tâche Lors de la planification, on peut devoir prendre des dispositions pour le repos des hommes en procédant à leur relève sur place.

29. **Itinéraires**. Il ne doit y avoir aucun résident local sur les itinéraires choisis pour se rendre au lieu de l'embuscade et en revenir, et ces itinéraires doivent permettre de se soustraire à l'observation. Les itinéraires de désengagement doivent différer de ceux qu'on emprunte pour se rendre au site de l'embuscade.

30. **Disposition**. Les principes régissant la disposition d'une embuscade sont les suivants :

a. **Toutes les voies d'approche possibles doivent être couvertes**. Il est rare que le renseignement précise l'itinéraire exact de l'ennemi. Peu importe les informations obtenues, l'ennemi peut toujours provenir d'une direction inattendue. De nombreuses embuscades échouent parce qu'on a pas tenu compte de ce facteur. Il est primordial que toutes les approches possibles soient couvertes.

b. **L'embuscade doit avoir de la profondeur**. Pour contrer une action offensive possible de l'ennemi une fois l'embuscade déclenchée, le site doit avoir de la profondeur. Tendre une embuscade des deux côtés de la zone d'abattage présente l'avantage de restreindre les voies d'évasion de l'ennemi. Cependant, une telle disposition comporte les inconvénients suivants :

(1) on peut devoir franchir la zone d'abattage,

(2) la probabilité de danger est élevé pour nos propres troupes.

31. Une embuscade tendue d'un seul côté de la voie d'approche est plus facile à contrôler.

32. La disposition d'un site d'embuscade doit être suffisamment souple pour qu'on puisse l'adapter à la nature du terrain et de la mission. Un détachement d'embuscade peut exécuter la tâche qui lui incombe en utilisant un nombre minimum d'hommes et en couvrant la zone d'abattage choisie au moyen d'armes comme les mines Claymore et autres dispositifs explosifs à mise à feu télécommandée. Cependant, il n'est généralement pas souhaitable de se fier à un système d'arme particulier, et on doit envisager le recours aux mines Claymore simplement comme un moyen de renforcer l'embuscade.

33. **Déroulement**. Les facteurs suivants doivent être pris en compte en ce qui concerne le déroulement de l'embuscade :

a. **Déclenchement**. Le commandant de l'embuscade doit se placer à un endroit où il peut être averti à l'avance de l'approche de l'ennemi et déclencher l'embuscade. Son plan doit préciser les armes à utiliser pour déclencher l'embuscade; il doit aussi avoir des plans de rechange advenant que l'ennemi s'approche d'une direction non prévue, ou encore s'il n'est pas averti suffisamment à l'avance.

b. **Actions après le déclenchement**. Les actions que le détachement d'embuscade doit exécuter après le déclenchement sont fonction de :

(1) la nature de la tâche;

(2) l'effectif prévu de l'ennemi, son déploiement et sa réaction probable;

(3) le terrain;

(4) le niveau d'entraînement des troupes participantes.

c. La force peut exécuter sa tâche sans devoir concrètement passer à l'assaut. Cette technique d'immobilité convient lorsqu'on a de longs champs de tir ou que l'enveloppement est peu probable. On peut l'appliquer en terrain couvert, mais aux fins de la sécurité, elle nécessite une profondeur accrue et

une protection des flancs. On doit y avoir recours lorsque la visibilité ou la praticabilité du terrain rendent toute manœuvre impossible après le déclenchement de l'embuscade. Autrement, il peut être nécessaire de fouiller la zone d'abattage ou de lancer un assaut immédiat. Les facteurs suivants doivent être pris en compte :

(1) Un ennemi est toujours sur le qui-vive pour déceler une embuscade. Un mouvement, des bruits ou des odeurs inhabituels ou suspects pourraient l'en avertir. Une fois l'embuscade déclenchée, l'ennemi peut réagir de l'une des façons suivantes :

(a) les éléments de tête, à tout le moins, se mettent à l'abri;

(b) les éléments de tête, s'ils appliquent un drill en cas de contact connu, donnent l'assaut contre la force en embuscade.

(2) L'une ou l'autre de ces réactions devrait se produire en quelques secondes. Dans le premier cas, l'ennemi sera d'abord désorienté à cause de la surprise, des pertes subies, du bruit et de l'incapacité probable de localiser la source de feu. Il y aura une certaine perte de contrôle. Il peut y avoir panique, mais pour un ennemi bien entraîné, on peut s'attendre à l'exécution de drills de contre-embuscade ou à un assaut plus délibéré après une première période de confusion.

(3) Notre assaut doit commencer immédiatement après le tir initial qui devrait se limiter à quelques secondes. Cette rapidité d'action est essentielle pour que la période de choc initial créée chez

l'ennemi prenne encore plus d'intensité sous l'effet de l'assaut.

(4) Le plan d'un assaut immédiat à partir d'une embuscade peut comprendre le franchissement de la zone occupée par les troupes ennemies pour atteindre un rendez-vous (RV) du côté éloigné du site. Les contraintes relatives à l'application de cette technique sont les suivantes :

(a) l'embuscade doit être disposée d'un seul côté et sur une ligne la plus droite possible;

(b) le terrain du côté éloigné de la zone d'abattage, de même que la voie d'approche de ce terrain, doit être exempt d'obstacles tant naturels qu'artificiels;

(c) cette technique ne convient pas si le but de l'embuscade est la capture planifiée d'un prisonnier.

(5) Un assaut immédiat ne nécessitant pas de passer directement à travers les lignes ennemies ne convient que lorsque la force ennemie est peu nombreuse. Il confère l'avantage fondamental d'exploiter la surprise créée et donne l'occasion de procéder à la fouille des victimes ennemies. Le problème du contrôle est plus aigu. Ce type d'assaut vise la destruction totale d'une petite force en s'approchant de l'ennemi et en faisant le nettoyage complet.

(6) La capture délibérée d'un prisonnier au moyen d'une embuscade nécessite un plan détaillé. Les mesures prises après le déclenchement doivent permettre :

(a) d'isoler le prisonnier grâce au tir et mouvement si nécessaire;

(b) de s'emparer du prisonnier et de assurer la garde;

(c) d'avoir un plan valable d'évacuation du prisonnier.

34. **Désengagement**. L'itinéraire et la méthode de désengagement influent sur le choix du site d'embuscade et, souvent, sur la disposition détaillée de la force. Lorsqu'une embuscade est déclenchée et qu'il est évident qu'on ne peut en réaliser pleinement le but, son commandant doit profiter au mieux de la surprise et de la confusion temporaires qui en résultent. Il doit saisir l'occasion d'infliger le plus de dommages possible à l'ennemi et, en même temps, assurer une rupture nette. Dans certains cas, de petits détachements peuvent être laissés derrière pour couvrir le désengagement et prendre en embuscade une force de relève ennemie s'avançant dans la zone. L'emploi d'objectifs de tir défensif (TD) pour faciliter une rupture nette du détachement d'embuscade devrait être envisagé. On doit élaborer des plans de désengagement détaillés, ce qui inclut d'établir l'ordre séquentiel de mouvement des groupes. Les plans de désengagement doivent impérativement comprendre ce qui suit :

a. actions après le déclenchement;

b. mesures à prendre lorsque aucun ennemi ne pénètre dans le site d'embuscade et que celle-ci n'est pas déclenchée;

c. mesures à prendre lorsqu'une force ennemie trop importante s'approche du site d'embuscade ou y pénètre.

35. **Plans de rechange**. On doit élaborer des plans pour faire face à l'imprévu. Des plans de rechange doivent préparés, diffusés et répétés.

36. **Administration**. Un grand nombre d'embuscades sont déclenchées dans les quelques heures qui suivent leur préparation et ne

nécessitent aucune administration si ce n'est le repos des groupes. On les désigne embuscades de courte durée et ce sont les plus courantes.

37. Lorsqu'on établit des embuscades pour des périodes prolongées, il faut prendre des dispositions administratives au chapitre de la relève des groupes, de l'alimentation et du repos. Dans le cas des embuscades prolongées, on doit établir une zone administrative sécuritaire suffisamment éloignée pour que les bruits et les odeurs ne révèlent pas la présence des troupes. Même si l'ensemble du détachement d'embuscade finit par être relevé, il ne faut pas relever tout le groupe au même moment. Les relèves doivent avoir lieu lorsqu'il est peu probable que l'ennemi fasse mouvement. Idéalement, chaque groupe faisant partie de l'embuscade doit être divisé en trois détachements : un groupe se repose, un groupe de réserve et un groupe d'embuscade qui passent à tour de rôle par la zone de repos au besoin. Cette façon de procéder fait que les deux tiers du groupe se trouvent sur le site d'embuscade en tout temps.

38. Dans son plan, le commandant de l'embuscade doit prévoir ce qui suit :

a. **Dispositions relatives aux soins médicaux**. Il doit y inclure son plan d'évacuation des blessés et toutes les mesures d'hygiène. Le plan d'évacuation est fonction de ce qui suit :

(1) l'effectif actif restant de la force,

(2) la nature des pertes,

(3) si les pertes sont subies en route, à l'objectif ou au retour,

(4) la distance jusqu'à la position amie la plus proche,

(5) les zones utilisables pour une évacuation possible par hélicoptère.

b. **Approvisionnement en eau**. Lorsqu'une opération a lieu dans des zones plus arides, l'eau est un point majeur à prendre en compte.

c. **Traitement des prisonniers de guerre (PG)**. Si l'embuscade permet de faire des PG, il faut en assurer la garde et prévoir un moyen de les contenir.

39. **Communications**. Au chapitre des communications, les besoins varient en fonction de l'importance de l'embuscade. Pour une petite embuscade, des signaux manuels peuvent suffire; pour une embuscade importante, on peut devoir communiquer par ligne terrestre, par radio et par signaux lumineux. Dans toute la mesure du possible, il faut toujours prévoir des systèmes de communications de relève advenant la défaillance du système principal. On doit aussi prévoir des moyens de donner l'alerte à chaque membre du détachement d'embuscade. Une corde ou une vigne reliant les membres du détachement est un bon moyen à cet égard, mais elle peut aussi révéler leur présence en raison du bruit et du mouvement qui peuvent être produits.

SECTION 3
PRÉPARATION ET OCCUPATION

ORDRE SÉQUENTIEL

40. L'ordre séquentiel de préparation et d'occupation d'une embuscade est le suivant :

a. reconnaissance;

b. diffusion des ordres préliminaires;

c. préparatifs et répétition;

d. mouvement jusqu'à la zone d'embuscade;

e. reconnaissance finale;

f. ordres finals;

g. occupation.

RECONNAISSANCE

41. Si possible, le commandant de l'embuscade doit faire une reconnaissance du site d'embuscade avant la diffusion des ordres préliminaires. Cela est rarement possible et la reconnaissance initiale se limite à une étude des photographies aériennes, des cartes et des comptes rendus des patrouilles.

42. Durant sa reconnaissance, le commandant de l'embuscade ne doit pas se déplacer dans la zone d'abattage du fait que les empreintes de ses pas ou le sol remué peuvent alerter un ennemi sur le qui-vive. Par conséquent, la reconnaissance doit être faite à partir de l'arrière du site d'embuscade choisi. Bien qu'il soit souhaitable d'observer le terrain du point de vue de l'ennemi, cela peut mettre la sécurité en péril. Le commandant choisit ou confirme ce qui suit :

a. zone d'abattage;

b. groupes d'alerte lointaine et d'interception;

c. position de commandement et de contrôle;

d. point de dislocation;

e. position d'assaut;

f. base de feux/appui-feu;

g. rendez-vous à l'objectif (RVO) et itinéraires pour s'y rendre et en revenir;

h. zone administrative, si nécessaire;

i. itinéraire de désengagement.

43. Le site choisi devrait :

a. être facile à dissimuler de telle sorte que, du point de vue de l'ennemi, il semble être inoccupé;

b. assurer une bonne vue de la zone d'abattage;

c. permettre une défense tous azimuts;

d. ne pas permettre aux soldats ennemis qui n'ont pas été tués lors du déclenchement de l'embuscade de s'évader;

e. permettre aux sentinelles de donner l'alerte voulue avant que le premier ennemi ne pénètre dans le site d'embuscade;

f. permettre d'utiliser efficacement toutes les armes;

g. avoir une bonne approche couverte évitant tout contact avec des positions ennemies connues ou des résidents de l'endroit.

44. **Emplacement détaillé**. Après avoir décidé de la disposition générale, le commandant doit examiner les points suivants en détail :

a. **Positions des armes d'appui**. Elles doivent couvrir la zone d'abattage et accessoirement sceller chaque extrémité du site d'embuscade et couvrir les itinéraires de désengagement probables de l'ennemi. On peut y parvenir en divisant la zone d'abattage en sous-zones d'abattage.

b. Le terrain non couvert par les armes automatiques doit l'être par des fusiliers ou des mines Claymore.

c. Si on prévoit des véhicules ou des chars ennemis :

(1) les barrages nécessaire, par exemple arbres et rives à abattre;

(2) l'emplacement des mines antichars;

(3) l'emplacement des armes antichars.

d. Le choix minutieux des positions des sentinelles couvrant les voies d'approche ennemies pour alerter le groupe d'embuscade avant que l'ennemi n'atteigne la zone d'abattage.

e. Les groupes d'interception devraient couvrir les itinéraires d'évasion probables de l'ennemi. À cette fin, on peut aussi utiliser l'artillerie, les mortiers et les mines à mise à feu télécommandée.

f. Des grenades et des mines Claymore peuvent aussi être mises en place pour protéger les flancs et l'arrière du site d'embuscade contre des contre-mesures rapides de l'ennemi. Pour la protection du détachement d'embuscade, elles devraient être placées en terrain défilé. On doit tenir compte du danger inhérent à utilisation de grenades la nuit.

ORDRES, PRÉPARATIFS ET RÉPÉTITIONS

45. **Ordres préliminaires**. Le commandant de l'embuscade doit faire le briefing le plus complet possible de son détachement à l'aide d'une maquette (maquette ou carte) et le plus tôt possible afin de disposer du maximum de temps pour les préparatifs et les répétitions voulus. Un modèle d'ordres est présenté à l'annexe B.

46. **Préparatifs**. Des préparatifs minutieux sont essentiels. À cette fin, on doit suivre les 15 étapes de la procédure de combat. La préparation peut inclure la distribution d'armes automatiques supplémentaires du fait que l'on compte beaucoup sur un tir nourri et immédiat. Dans tous les cas, toutes les armes doivent être nettoyées à fond, vérifiées et testées pour s'assurer de leur efficacité. On peut devoir réunir et faire l'essai de matériel spécial, par exemple des mines éclairantes bondissantes.

47. **Répétitions**. Des répétitions doivent avoir lieu conformément aux 15 étapes, le commandant de patrouille dirigeant celles qui touchent les actions à l'objectif et l'occupation du RVO. Le commandant adjoint (cmdtA) de la patrouille doit diriger toutes les autres répétitions, ce qui donne ainsi plus de temps au commandant pour se préparer à l'embuscade. À titre indicatif, la répétition doit :

a. permettre aux soldats de connaître leurs positions respectives;

b. indiquer de quelle façon la relève, le cas échéant, aura lieu;

c. porter sur les phases du déclenchement, de l'assaut et du désengagement;

d. permettre d'éliminer toute tendance à viser haut ou à faire feu sans viser;

e. favoriser le travail d'équipe;

f. permettre de vérifier les communications et les signaux.

NOTE

Les répétitions doivent avoir pour but d'épargner du temps et de raccourcir les ordres une fois le site d'embuscade atteint. Les répétitions finales se rapportant aux embuscades nocturnes ont lieu de nuit. S'il faut utiliser des dispositifs éclairants à l'endroit de l'embuscade, on doit s'en servir durant la répétition; cependant, il faut veiller à ne pas compromettre la patrouille.

48. **Mouvement à la zone d'embuscade et reconnaissance finale**. Le gros des troupes ne doit pas se rendre directement au lieu de l'embuscade. Les hommes se rassemblent en deçà du site d'embuscade, à un RVO. Une fois la force regroupée au RVO, le détachement de reconnaissance part s'assurer qu'aucun ennemi n'est sur place et, si cela n'a pas déjà été fait, le commandant devrait alor effectuer une reconnaissance visuelle.

49. **Ordres finals**. Si des ordres préliminaires sont diffusés avant la reconnaissance ou si des changements de dernière minute sont apportés, il faudra modifier le plan au RVO. Ces ordres finals doivent, cependant, être brefs mais comprendre ce qui suit :

a. une description de la zone d'embuscade et de la zone d'abattage;

b. la position finale du commandant;

c. toute variante par rapport à la répétition en ce qui concerne les tâches individuelles.

OCCUPATION — EMBUSCADE À GRANDE ÉCHELLE

50. On doit vérifier le camouflage individuel avant d'aller occuper la position. Étant donné que l'ennemi peut arriver dans la zone d'abattage lorsqu'on prépare l'embuscade, l'occupation doit avoir lieu furtivement à partir de l'arrière, quelques hommes seulement se déplaçant en même temps.

51. Voici l'ordre normal d'occupation d'un site d'embuscade à grande échelle :

a. les sentinelles ou les observateurs prennent position et les communications sont établies avec le commandant;

b. les armes d'appui et, s'il y a lieu, les armes antichars sont amenées à l'avant pour couvrir la zone d'abattage;

c. les fusées éclairantes, les mines Claymore, les mines antichars, les grenades et les charges sont posées;

d. le reste du détachement, y compris les troupes en profondeur pour la protection de l'arrière et des flancs et les détachements d'interception prennent position;

e. le cas échéant, on présente aux groupes de relève le site d'embuscade, puis on les ramène à la base ou à la zone administrative.

52. Il faut prendre soin d'éviter de révéler l'embuscade à l'ennemi. On doit porter une attention particulière à ce qui suit :

a. Les bouts de papier, les empreintes de pas, les végétaux écrasés, les fils-pièges et les surfaces réfléchissantes.

b. Les articles ayant une odeur distinctive doivent être laissés derrière. On ne doit apporter de cigarettes, de bonbons, de gomme à mâcher et d'autres aliments odorants.

c. On doit atténuer le bruit de martèlement des jalons d'armes en mettant des sacs de sable sur la tête des piquets.

d. Tout membre de la patrouille grippé ou qui tousse doit être exclu de la patrouille.

e. Les armes doivent être armées et prêtes à servir instantanément durant l'attente.

f. Tout civil soupçonné d'avoir découvert l'embuscade doit être détenu dans un endroit d'où il ne peut donner l'alarme tant que l'embuscade n'a pas réussi.

53. Chaque soldat qui se trouve dans la zone d'embuscade est responsable :

a. de son camouflage personnel;

b. du choix de la meilleure position de tir possible;

c. de son immobilité et de son silencie pendant de longues périodes.

ATTENTE EN EMBUSCADE

54. Les troupes doivent être en mesure de choisir une position confortable et d'y demeurer sans bouger ou sans faire de bruit tant et aussi longtemps qu'elles se trouvent à l'endroit de l'embuscade. Il peut s'agir de quelques heures. Des ordres spécifiques doivent être donnés en ce qui concerne la nourriture et les breuvages.

55. Les armes doivent être armées avant de prendre position et les crans de sûreté enlevés une fois l'embuscade en place.

56. Si tous les membres de l'embuscade font l'observation sans arrêt, aucun repos n'est possible et la vigilance se relâche. D'autre part, la zone d'abattage doit être sous observation en tout temps. À cette fin, on établit un horaire d'observation à l'intérieur des groupes Le commandant de l'embuscade et son adjoint se relèvent mutuellement. Les autres membres se détendent mais doivent être en mesure, sans faire de mouvement indu, de faire feu dans leurs arcs dès que l'alarme est donnée. En outre, un branle-bas de combat complet doit avoir lieu au début de l'occupation, ainsi qu'à la première et à la dernière lueur.

57. La nécessité d'assurer la relève du détachement d'embuscade est fonction de l'effectif disponible et de la durée de l'embuscade. On procède aux relèves uniquement lorsqu'elles sont essentielles, mais les troupes ne doivent pas être laissées trop longtemps dans un site d'embuscade uniquement pour éviter les problèmes liés à la relève. Par temps calme, lorsque la température et l'humidité sont élevées et qu'il est impossible de se mettre à l'ombre du soleil, la vigilance et l'efficacité des troupes se détériorent rapidement au point où la sécurité est en péril, sauf si les mesures appropriées sont prises. Dans de tels cas, pour conserver l'efficacité d'une embuscade, il faut que les troupes s'acclimatent et qu'elles soient relevées régulièrement avant que leur vigilance ne se relâche. On doit prévoir suffisamment d'eau pour la durée de l'embuscade. Il faut planifier la relève, les hommes étant remplacés en silence un à la fois. En hiver, on doit prendre en compte la prévention des lésions dues au froid, par exemple l'hypothermie. On doit aussi envisager la possibilité d'utiliser des matelas pneumatiques lorsqu'on est allongé dans la neige.

SECTION 4
EXÉCUTION

DÉCLENCHEMENT DE L'EMBUSCADE

58. Lorsqu'une sentinelle aperçoit l'ennemi, elle communique par ligne terrestre, par radio, par téléphone ou à l'aide de la corde de communication, elle donne le signal correspondant à la direction de l'approche et à la taille du détachement ennemi. Lorsque l'ennemi

apparaît dans la zone d'abattage, chaque homme pointe son arme et attend l'ordre d'ouvrir le feu L'embuscade doit être déclenchée au moment où le plus grand nombre possible d'ennemis se trouve dans la zone d'abattage et où la distance est réduite au minimum. Il faut éviter les demi-mesures ou les actions prématurées. Tous les hommes doivent clairement comprendre leurs ordres. Les drills d'ouverture du feu sont les suivants :

a. Normalement, une embuscade à petite échelle est déclenchée par le commandant, mais advenant qu'un ennemi agisse comme s'il avait vu l'embuscade, tout homme qui s'en rend compte doit déclencher l'embuscade. En raison du risque de déclencher l'embuscade prématurément, seuls des soldats bien entraînés et d'expérience doivent occuper les positions proches de la zone d'abattage au cas où un ennemi vigilant pourrait découvrir l'embuscade.

b. Il faut viser pour tuer à tous les coups. Une fois que les hommes ont ouvert le feu, ils doivent souvent modifier leur position pour engager des objectifs mobiles.

c. Les tireurs ne doivent faire feu qu'à l'intérieur des arcs qui leur sont assignés afin d'éviter de tirer sur des positions amies.

59. Le commandant devrait se placer pour avoir une bonne vue de l'ennemi. Il déclenche l'embuscade en donnant un signal prédéterminé qui peut normalement être :

a. une rafale dirigée d'une arme automatique;

b. l'explosion télécommandée de mines Claymore, d'explosifs ou de grenades;

c. le déclenchement d'un piège ou d'une mine éclairante bondissante.

60. Le commandant doit toujours prévoir des mesures de rechange pour déclencher l'embuscade advenant que la personne qui doit le faire en soit incapable ou que le moyen prévu à cette fin ne

fonctionne pas. Il faut toujours désigner un commandant adjoint et faire connaître la chaîne de commandement suivant l'ordre d'ancienneté.

MESURES SUBSÉQUENTES

61. Une fois l'embuscade déclenchée, les mesures subséquentes se déroulent selon le plan, c'est-à-dire soit un assaut immédiat ou la tenue des positions d'embuscade. Normalement, il faut assurer un fort volume de tirs jusqu'à ce que l'ennemi ait été détruit. L'échange de tirs doit normalement être de courte durée. Le commandant peut donner le signal du cessez-le-feu — on suggère qu'il le fasse de vive voix ou qu'il utilise une fusée éclairante — ou, du fait qu'il est difficile de se faire entendre à travers les tirs des mitrailleuses (mit), on peut cesser le feu après avoir utilisé une quantité prédéterminée de munitions, par exemple 100 coups pour les C6/C9 ou 20-40 coups pour les C7. Une fois que l'ordre de cesser le feu a été donné, l'élément d'assaut entre en action ou le détachement d'embuscade se désengage.

62. S'il faut,l'élément désigné prend l'objectif d'assaut et exécute ce qui suit :

a. Vérification de la zone d'abattage pour trouver des ennemis et neutraliser tous ceux qui vivent encore. Chaque fois qu'on peut le faire, on doit procéder à la fouille des morts et de l'équipement derrière le site d'embuscade.

b. Fouille des environs pour découvrir les morts et les blessés.

c. Mise en place des charges pour détruire les véhicules et l'équipement ennemis.

d. Récupération des armes, des munitions, de l'équipement et des documents ennemis.

e. Au besoin, photographie des corps aux fins d'identification.

63. Si le but de l'embuscade est de faire un prisonnier, des membres spécifiques du détachement d'embuscade doivent être désignés dans les ordres, ils doivent procéder à des répétitions et être équipés de baillons adhésifs, de garrots, de câbles de transmission ou d'attaches auto-bloquantes pour qu'ils puissent s'emparer des prisonniers et les escorter en silence et rapidement jusqu'au rendez-vous. Des réserves doivent aussi être désignées pour exécuter ces tâches en remplacement de ceux qui auraient pu être mis hors de combat.

64. **Équipes de poursuite**. Certains ennemis blessés durant l'embuscade peuvent tenter de s'échapper en s'enfuyant dans les sous-bois et en se dissimulant jusqu'au départ du détachement d'embuscade. Si la situation opérationnelle permet l'utilisation d'un système de localisation, il est très souvent possible de capturer ces soldats ennemis échappés.

DÉSENGAGEMENT

65. C'est durant cette phase que l'embuscade est la plus vulnérable. Si aucun assaut n'est prévu, un désengagement rapide doit avoir lieu durant la brève période de confusion de l'ennemi et avant qu'il n'ait rétabli le contrôle. Il est nécessaire de fixer un rendez-vous pour le détachement d'embuscade pendant que ses membres prennent un certain temps pour sortir du site. Si un assaut est prévu, si une fouille des victimes et le rassemblement des prisonniers sont nécessaires, on doit prévoir le désengagement des groupes désignés pour ces tâches sous la protection du reste du détachement.

66. La méthode de désengagement est traitée dans les ordres et on doit en faire une bonne répétition. Les mesures de contrôle suivantes sont requises :

a. **Signal**. Tous doivent connaître le signal et l'ordre séquentiel du désengagement.

b. **Itinéraire**. Doit être connu de tous.

c. **Point de contrôle**. On peut devoir établir un point de contrôle entre le site d'embuscade et le

rendez-vous. Pour une embuscade à petite échelle, il s'agit du point de dislocation.

67. Les troupes font une rupture nette au site d'embuscade et se concentrent rapidement et de façon ordonnée au rendez-vous. La période passée au rendez-vous doit être brève; la force doit faire l'objet d'une vérification, être rassemblée et déplacée dans les plus brefs délais. Il peut être nécessaire d'avoir plus d'un itinéraire de désengagement. Il est parfois souhaitable et pratique de préparer une autre embuscade sur l'itinéraire de désengagement.

68. Voici l'ordre séquentiel normal du désengagement :

a. détachement d'embuscade par groupes;

b. sentinelles/éléments de sécurité;

c. troupes en profondeur.

69. **Blessés**. Avant l'occupation du site d'embuscade, des dispositions doivent être prises pour l'évacuation des blessés amis et ennemis. Des civières ou du matériel pour en construire de fortune peuvent être laissés au rendez-vous afin de perdre le moins de temps possible durant le désengagement.

EMBUSCADE DE NUIT

70. Souvent, les embuscades de nuit sont celles qui réussissent le mieux du fait que les mouvements ennemis augmentent généralement durant les heures d'obscurité.

71. Les embuscades de nuit ont des caractéristiques semblables aux embuscades de jour. Voici des points particuliers qui s'appliquent aux embuscades de nuit :

a. On peut se dissimuler facilement, mais les tirs sont beaucoup moins précis. De nuit, on a tendance à tirer trop haut et on peut devoir fixer la baïonnette au canon, ce qui permet d'abaisser l'arme et de prévenir un tir trop haut.

b. Les armes automatiques deviennent des éléments essentiels du tir, les armes à un coup étant trop lentes pour produire le volume de tir nécessaire.

c. Les arcs de tir de gauche et de droite de toutes les armes, plus particulièrement des mitrailleuses qui tirent dans l'axe de pistes, doivent être déterminés par des piquets, etc., afin d'éliminer tout danger pour nos propres troupes.

d. Le détachement d'embuscade ne doit jamais se déplacer dans la position. On considère que tout élément en mouvement est un ennemi.

e. Il est essentiel que les ordres soient clairs, que les instructions de conduite du tir soient précises, que le rendez-vous et les signaux soient connus.

f. De nuit, les hommes et les groupes doivent être plus rapprochés les uns des autres qu'ils ne le sont le jour, car le contrôle est de la plus haute importance.

g. De nuit, il est difficile d'occuper une position d'embuscade. Si la chose est possible, on doit occuper la position avant la dernière lueur.

h. On doit envisager un moyen d'éclairer la zone d'abattage au moment où le commandant désire déclencher l'embuscade. À cette fin, on peut utiliser des mines éclairantes bondissantes que le commandant de l'embuscade déclenche électriquement ou en exerçant une traction sur un fil-piège. Si la végétation le permet, on peut aussi utiliser des munitions éclairantes. Les mines éclairantes bondissantes risquent être déclenchées par des animaux; par conséquent, il est généralement préférable que leur mise à feu soit télécommandée.

i. Les fusées éclairantes doivent être placées de façon à éclairer l'ennemi tout en protégeant les membres de l'embuscade contre l'éblouissement direct de la lumière émise. Des notes sur l'utilisation des fusée

éclairantes sont présentées à l'annexe C. On doit aussi envisager l'utilisation de lunettes de vision nocturne, de viseurs Kite et d'autres dispositifs de vision nocturne.

j. Des mines éclairantes bondissantes peuvent aussi être reliées aux mines Claymore de façon à être déclenchées en même temps.

SECTION 5
PETITES EMBUSCADES PRÉPARÉES

INTRODUCTION

72. Cette section porte plus particulièrement sur la disposition des petites embuscades préparées qui peuvent faire appel à un effectif allant jusqu'au peloton. Les dispositions décrites sont particulièrement utiles dans le cadre d'opérations anti-insurrectionnelles.

OCCUPATION — EMBUSCADE À L'ÉCHELLE DE LA PATROUILLE DE COMBAT

73. Pour une embuscade comprenant l'effectif d'un peloton ou moins, organisée selon les éléments d'une patrouille de combat (consulter la B-GL-392-004, *Patrouilles*), on devrait suivre la séquence d'occupation suivante :

a. Les chefs du détachement de reconnaissance, c'est-à-dire le commandant de patrouille, les commandants de l'équipe de navigation, de l'équipe de sécurité « A », de l'élément d'appui et de l'élément d'assaut se déplacent du rendez-vous à l'objectif (RVO) jusqu'à un point de dislocation (P de D). Les équipes de sécurité « B » et « C » sont postées comme éléments d'alerte avancée sur chaque flanc du site d'embuscade.

b. Les chefs du détachement de reconnaissance passent du P de D à une position avantageuse (PA)

permettant l'observation directe du site d'embuscade et de l'objectif.

c. L'équipe de sécurité « A » dégage le site d'embuscade et revient à la PA.

d. Le commandant de patrouille avance avec le détachement de reconnaissance et identifie les positions des éléments d'alerte lointaine, d'assaut et d'appui. Le détachement revient ensuite à la PA et l'équipe de sécurité « A » y reste, tandis que le reste du détachement revient au P de D.

e. L'équipe de navigation revient au RVO et conduit la patrouille au P de D. L'équipe de sécurité « D » reste au RVO.

f. La patrouille se déplace du P de D jusqu'à la position identifiée par le commandant de patrouille. À noter que les éléments n'ont pas à franchir la PA. Le cmdtA de patrouille occupe la PA avec l'équipe de sécurité « A » et l'équipe de navigation reste au P de D.

g. L'élément d'assaut occupe une position à angle droit par rapport à l'élément d'assaut. Si le commandant de patrouille doit prendre position avec l'élément d'assaut, il doit s'assurer que le commandant de l'élément d'appui déclenche l'embuscade avec un maximum de puissance de feu.

74. Normalement, l'élément d'assaut comprend une équipe de ratissage, une équipe préposée aux PG, une équipe destruction et une équipe d'évacuation des blessés.

DISPOSITION

75. Les éléments peuvent être utilisés de deux façons :

a. **Embuscade de zone**. Lorsqu'il y a plusieurs voies d'approche, il faut qu'elles soient toutes couvertes.

Elles doivent l'être en profondeur pour attraper l'ennemi se dispersant de la position de l'embuscade désignée « embuscade de zone » (voir la figure 2-1). Elle comprend une série de petits groupes, chacun ayant son propre commandant, placés selon un plan d'ensemble pour englober un détachement ennemi donné attendu. Le détachement d'embuscade se rend à un point de dispersion à partir duquel les groupes se rendent à leur position en empruntant des itinéraires choisis. Il se peut que le commandant de l'embuscade soit en mesure de placer un seul groupe en détail et qu'il charge les commandants de groupe de placer le reste des membres du groupe.

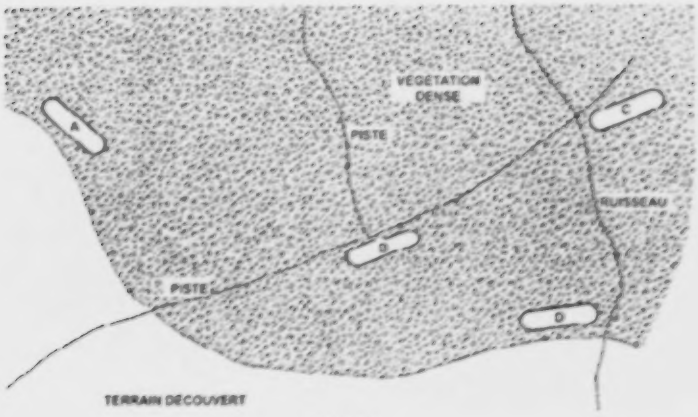

NOTA

1 De petits groupes d'embuscade sont postés à A, B, C et D.

2 Les groupes sont placés selon un plan d'ensemble pour prendre en embuscade un détachement ennemi dont la direction exacte du mouvement est inconnue.

3 Le commandant doit s'assurer que chaque groupe est placé correctement, connaît la position des autres groupes et fait feu uniquement à l'intérieur des arcs assignés.

Figure 1-1 : Embuscade de zone

b. **Embuscade limitée**. Lorsque le terrain ne permet qu'une seule voie d'approche probable, un groupe ou des groupes peuvent être placés en profondeur en défense tous azimuts à un endroit sur cette voie qui permet une dissimulation appropriée. Il s'agit d'une embuscade limitée. On établit une embuscade limitée lorsqu'il est impossible d'exécuter une embuscade de zone ou dans le cadre d'une embuscade de zone sur une voie d'approche très probable. Les formes élémentaires des embuscades limitées sont les suivantes : en L (figure 1-2A), en V (figure 1-2B) et en ligne droite (figure 1-2C).

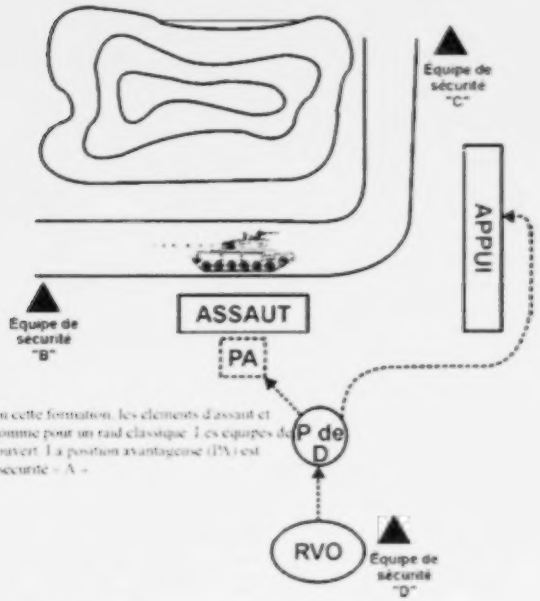

Embuscade en L - Selon cette formation, les éléments d'assaut et de sécurité sont placés comme pour un raid classique. Les équipes de sécurité doivent être à couvert. La position avantageuse (PA) est occupée par l'équipe de sécurité « A ».

Figure 1-2A : Embuscade en L

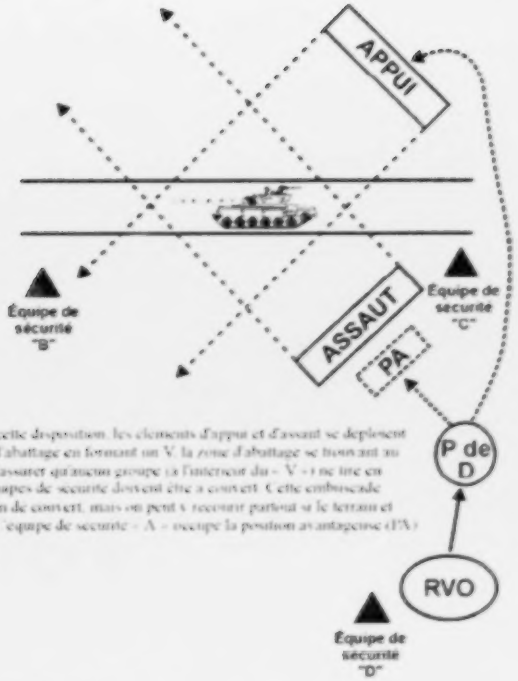

Embuscade en V – Selon cette disposition, les éléments d'appui et d'assaut se déploient des deux côtés de la zone d'abattage en formant un V. la zone d'abattage se trouvant au milieu. On prend soin de s'assurer qu'aucun groupe ne tire en direction de l'autre. Les équipes de sécurité doivent être à couvert. Cette embuscade convient le mieux en terrain de couvert, mais on peut y recourir partout si le terrain et la situation le permettent. L'équipe de sécurité « A » occupe la position avantageuse (PA).

Figure 1-2B : Embuscade en V

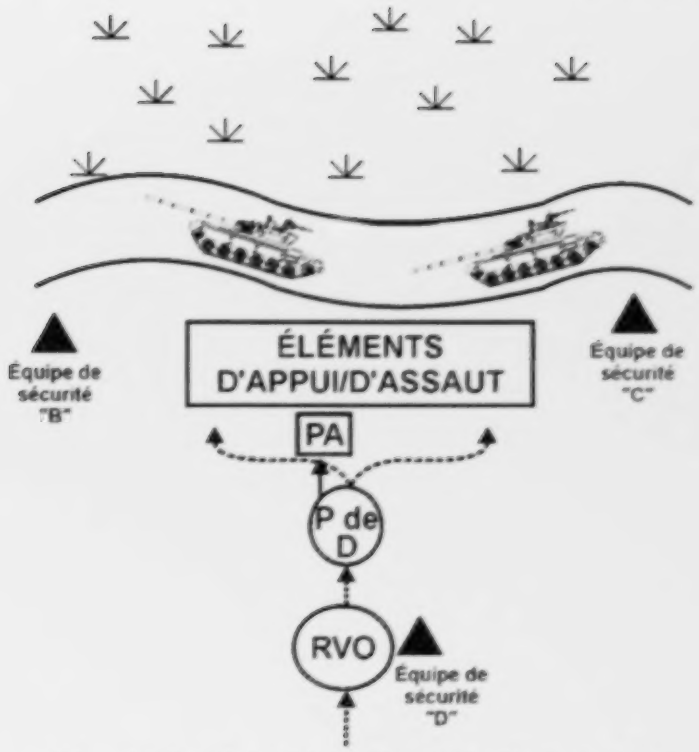

Embuscade en ligne droite - Selon cette formation, les éléments d'assaut et d'appui sont parallèles au grand axe de la zone d'abattage et soumettent l'objectif à un tir nourri des flancs. Un inconvénient cependant : la dispersion latérale de l'objectif peut être trop importante pour permettre une couverture complète. L'équipe de sécurité « A » occupe la position avantageuse (PA).

Figure 1-2C : Embuscade en ligne droite

SECTION 6
EMBUSCADES PRÉPARÉES À GRANDE ÉCHELLE

EFFECTIFS

76. Lorsqu'il est question d'une embuscade à grande échelle, les effectifs de la force d'embuscade correspondent au moins à ceux d'une compagnie et peut-être même d'un bataillon. Plus les effectifs sont nombreux, plus on a de la difficulté à obtenir l'effet de surprise, qui reste néanmoins essentiel à la réussite.

PROBLÈMES

77. Voici les problèmes principaux auxquels le commandant d'une embuscade à grande échelle doit faire face :

a. insertion de sa force dans la zone d'embuscade;

b. dissimulation des éléments de la force d'embuscade;

c. commandement et contrôle, y compris ce qui suit :

(1) minutage relatif au déclenchement de l'embuscade;

(2) canalisation des lignes de désengagement de l'ennemi;

(3) choix de la position de sa direction générale pour assurer le contrôle de tous les éléments de sa force;

(4) coordination des feux entre les éléments de sa force;

(5) temps suffisant pour la reconnaissance, la préparation de l'embuscade et la répétition.

RÉACTIONS DE L'ENNEMI ET CONTRE-MESURES

78. Toute force ennemie qui justifie la mise en place d'une embuscade à grande échelle se déplace normalement en formation considérablement dispersée. Elle réagira probablement de la façon suivante au moment du déclenchement de l'embuscade :

a. assaut immédiat pour sortir de l'embuscade;

b. dispersion en petits groupes avec détachements laissés derrière pour couvrir le désengagement.

79. Pour contrer ces réactions, le commandant de l'embuscade doit :

a. être prêt à accepter une dispersion considérable des éléments de sa propre force;

b. s'assurer que le gros des troupes ennemies se trouve à l'intérieur de la zone d'embuscade avant d'ouvrir le feu;

c. faire appel à des forces d'arrêt et d'interception disposant d'une puissance de feu considérable;

d. constituer une réserve mobile pour des tâches offensives.

EMBUSCADES STATIQUES

80. Lorsqu'on n'éprouve pas de problème à dissimuler les éléments d'une embuscade à grande échelle et lorsque les habitudes de déplacement de l'ennemi le permettent et qu'on peut raisonnablement prévoir son axe de progression, on propose que l'embuscade soit disposée comme on l'indique à la figure 1-3.

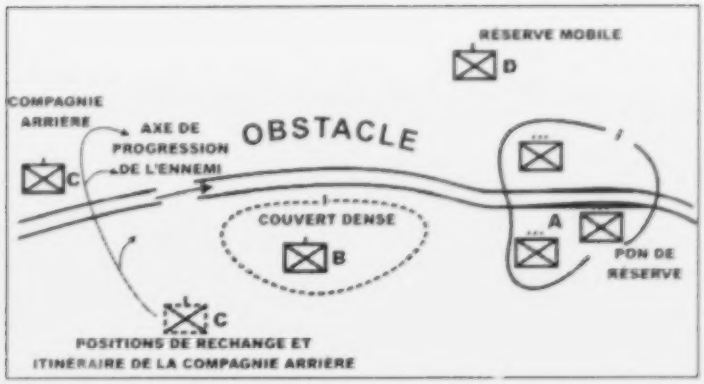

NOTA

1. La cie A est déployée de façon à chevaucher l'axe de progression de l'ennemi afin d'agir comme première force d'arrêt et elle est prête à livrer un combat défensif face à un assaut ennemi.

2. La cie B est déployée sur un flanc dans des positions dissimulées sur l'axe de progression de l'ennemi :

   a. afin de tirer sur le gros des troupes ennemies lorsque l'embuscade est déclenchée;

   b. afin de donner l'assaut dans la zone d'embuscade au besoin.

3. La cie C est déployée sur un flanc, probablement à une certaine distance de l'axe de progression, et elle a pour tâche :

   a. d'agir comme force d'arrêt dans le cadre de l'embuscade;

   b. de donner l'assaut à l'ennemi à partir de l'arrière;

   c. d'empêcher une force de relève d'atteindre la zone d'embuscade.

4. Si elle peut totalement se dissimuler, cette compagnie peut parfois, initialement, chevaucher l'axe de progression, mais elle ne révèle pas sa présence tant que la force d'arrêt n'a pas ouvert le feu.

5. La cie D est déployée sur les flancs à une certaine distance et elle constitue la réserve mobile du commandant.

Figure 1-3 : Embuscade fixe à grande échelle

EMBUSCADES MOBILES

81. Il arrive souvent :

a. qu'il soit impossible de dissimuler une embuscade de la taille d'un bataillon à proximité du site d'embuscade;

b. que l'ennemi dégage son axe de progression par des soldats débarqués;

c. que l'ennemi choisisse de progresser en étant bien dispersé.

82. Dans tous les cas qui précèdent, le commandant de la force d'embuscade doit pouvoir préparer une embuscade d'un type plus mobile. Dans ces cas, le problème du contrôle est nettement plus difficile. Un exemple de cette disposition est présenté à la figure 1-4.

Embuscade et contre-embuscade

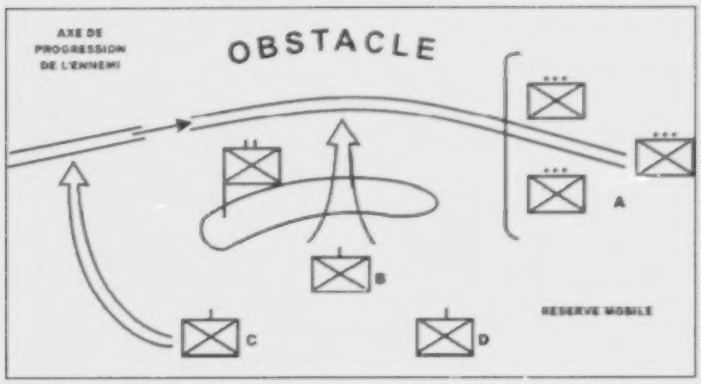

NOTA

1. Les principales différences entre une embuscade statique et une embuscade mobile sont les suivantes :
   a. Plus grande dispersion sur l'axe de progression de l'ennemi.
   b. Toutes les compagnies, y compris les pelotons dispersés de la compagnie d'arrêt, sont déployées suffisamment loin de l'embuscade pour se dissimuler et éviter d'être repérées par les éléments ennemis de tête qui dégagent l'itinéraire. Elles doivent être prêtes à se déplacer rapidement pour occuper des positions de tir ou pour donner l'assaut, au besoin, dans la zone d'embuscade.
2. Aux figures 1-3 et 1-4, les dispositifs de destruction, les champs de mines, l'appui-feu (blindés et artillerie lourde) ont été omis pour plus de clarté.
3. Déclencher une embuscade de ce type pose nombre de problèmes dont la solution varie dans chaque cas. Voici quelques points à prendre en compte :
   a. le commandant doit être dissimulé à proximité du site d'embuscade et disposer de moyens de communication doubles avec ses postes d'observation. Parfois, il peut accompagner la force d'arrêt;
   b. les postes d'observation doivent être dissimulés avec soin dans des arbres ou des broussailles;
   c. il faut prévoir les mesures à prendre en cas de rupture des communications et désigner un commandant adjoint qui doit pouvoir déclencher l'embuscade dans des situations particulières.

Figure 1-4 : Embuscade mobile à grande échelle

SECTION 7
INSTRUCTION

GÉNÉRALITÉS

83. L'instruction en matière d'embuscades doit avoir pour but d'éliminer les erreurs courantes et d'améliorer les techniques suivantes :

a. Occupation de positions sans révéler leur présence par des empreintes de pas, le mouvement du personnel lorsque l'ennemi s'approche, le bruit des armes qu'on arme ou encore l'utilisation de crans de sûreté et de leviers de changement.

b. Position appropriée des commandants et emplacement des armes. Si on ne peut faire une observation tous azimuts, il se peut que l'ennemi atteigne la zone sans être détecté.

c. Amélioration de la conduite du tir et, plus particulièrement, la répartition égale des tirs.

d. Tir précis contre des objectifs mobiles et atténuation de la tendance des hommes à choisir le même objectif, à tirer trop haut ou à l'extérieur des arcs qui leur sont assignés.

e. Meilleur entretien des armes et prévention des ratés et des enrayages résultant d'un manque de propreté ou de la non inspection et de la non vérification des armes et des chargeurs.

f. Élaboration d'instructions permanentes d'opération (IPO) simples et pertinentes que tous les membres de l'embuscade comprennent.

CAUSES D'ÉCHEC

84. Voici quelques-unes des causes d'échec que des commandants d'embuscade ont signalées et qui peuvent être utiles pour l'instruction :

a. Divulgation de l'embuscade par les bruits résultant de l'armement des armes, de l'utilisation des crans de sûreté ou des leviers de mode. Vérifiez vos armes, faites s'exercer les hommes à les manier en silence et assurez-vous que toutes les armes sont prêtes à faire feu.

b. Tendance à tirer trop haut face à l'ennemi, ce qui peut être corrigé en exécutant des exercices de tir de nuit à l'aide de dispositifs de vision nocturne et en fixant la baïonnette au canon si la chose est possible.

c. Divulgation de la position de l'embuscade par des empreintes de pas laissées par le détachement d'embuscade lorsqu'il a pris position et par le mouvement de personnes au moment crucial lorsque l'ennemi approche.

d. Absence de contrôle du tir, c'est-à-dire que les commandants étaient incapables d'ordonner le cessez-le-feu et d'entreprendre les actions de suivi immédiates.

e. Mauvaises positions prises par les commandants résultant en l'absence de contrôle.

f. Absence d'observation tous azimuts, ce qui permet à l'ennemi d'atteindre la zone d'embuscade sans avoir été détecté.

g. Ratés et enrayages dus à la non exécution du nettoyage, de l'inspection et de la vérification des armes et des chargeurs.

h. Absence d'un drill d'ouverture du tir clairement défini.

i. Tendance générale à choisir et à engager les mêmes objectifs.

j. Ouverture prématurée du tir.

TIR DE CAMPAGNE — EXERCICES PRATIQUES D'EMBUSCADE

85. Il faut souligner la nécessité de s'exercer constamment tir. Le but de ces exercices est le contrôle du tir et le tir à partir d'une position d'embuscade dans des conditions se rapprochant le plus possible de celles d'une embuscade opérationnelle. Les exigences, toutes faciles à respecter, sont les suivantes :

a. **Emplacement de l'embuscade**. Sa superficie doit pouvoir accommoder une section et son emplacement doit être choisi avec soin. On a besoin d'un couvert naturel et, par conséquent, on doit modifier la position le moins possible.

b. **Zone d'abattage**. Vue de l'emplacement de l'embuscade, la zone d'abattage doit sembler la plus naturelle possible, mais il faut creuser des tranchées afin de pouvoir déplacer les objectifs et les marqueurs. Si le terrain le permet, on doit y préparer plusieurs tranchées à des angles différents de façon à permettre l'engagement d'objectifs s'approchant et se désengageant dans différentes directions.

c. **Mesures de sécurité**. Le personnel chargé de la conduite des exercices d'embuscade avec tir de campagne doit s'assurer du respect de toutes les meures de sécurité énoncées dans la B-GL-381-001/TS *Sécurité à l'entraînement* et dans les publications portant sur les armes individuelles.

d. **Ingéniosité**. La réussite d'une embuscade est fonction du réalisme. Il convient de se rappeler les points suivants :

(1) Toutes les manœuvres des troupes sur le lieu de l'embuscade doivent être exclusivement d'ordre tactique, c'est-à-dire positions prises en silence, bon camouflage et ordres non équivoques.

(2) On peut imposer une période d'attente pour ajouter au réalisme. Les objectifs doivent apparaître avec un minimum d'avertissement. Dès l'ouverture du tir, les objectifs doivent se déplacer rapidement.

(3) On doit s'exercer au tir de jour et de nuit.

CHAPITRE 2
CONTRE-EMBUSCADE

SECTION 1
GÉNÉRALITÉS

INTRODUCTION

1. À tous les niveaux de conflit, toute force militaire qui doit se déplacer est vulnérable à une embuscade. Il peut s'agir de colonnes et de patrouilles se déplaçant à pied, en convois de véhicules, par train et par embarcations fluviales. L'objet de l'attaque menée sous forme d'embuscade peut varier de la destruction complète de l'objectif à l'imposition d'un retard.

RESPONSABILITÉS

2. L'ensemble de la zone d'opérations est vulnérable aux attaques et aux embuscades. Le mouvement de convois routiers à l'extérieur d'une zone contrôlée à l'appui d'opérations offensives en profondeur est extrêmement dangereux et peut toujours faire l'objet d'une embuscade ennemie à grande échelle — plus particulièrement lors du retour. Chacun doit être conscient de la possibilité d'une embuscade et connaître les drills de contre-embuscade.

3. L'ennemi sera moins sûr de sa capacité de tendre une embuscade si une telle opération ne lui permet pas d'obtenir des résultats valables ou s'il subit de lourdes pertes imputables à nos contre-mesures. L'embuscade ennemie peut être contrée par des mesures offensives positives immédiates que tous les soldats comprennent bien et qu'ils s'exercent à appliquer. On peut diviser les contre-mesures comme suit :

a. précautions prises pour éviter ou pour détecter une embuscade;

b. mesures à exécuter lorsqu'on tombe dans une embuscade.

SECTION 2
CONTRE-EMBUSCADE D'UNE FORCE SE DÉPLAÇANT À PIED

ÉVITEMENT D'UNE EMBUSCADE

4. Toute colonne ou tout détachement se déplaçant à l'extérieur d'une zone d'accès réservé doit être prêt à contrer les tactiques d'embuscade de l'ennemi. La mesure évidente consiste à éviter de tomber dans une embuscade. On peut y parvenir en faisant en sorte de cacher ses mouvements à l'ennemi ou en repérant les sites d'embuscade possibles de celui-ci.

5. Pour éviter de tomber dans une embuscade :

a. Il faut réduire au minimum les déplacements réguliers. On doit diversifier les itinéraires et l'horaire afin de ne pas établir de routine.

b. On ne doit jamais utiliser les routes et les pistes si on peut s'en abstenir, sauf dans les zones totalement sûres.

c. On doit assurer la sécurité des opérations et des mouvements imminents jusqu'au dernier moment possible.

d. On doit planifier et exécuter des manœuvres de déception chaque fois qu'on peut le faire.

e. Pour les mouvements, on doit s'exercer à se déplacer par bonds en formation totalement dispersée et sous contrôle. Tous les mouvements doivent être exécutés selon une articulation tactique.

f. On doit procéder à une reconnaissance détaillée à l'avant et sur les flancs. Les hélicoptères sont utiles à cette fin et pour amener des troupes à pied d'œuvre pour faire la fouille ratissage de zones choisies si nécessaire.

g. Il faut étudier les cartes, les photographies aériennes, les comptes rendus de patrouille et autres rapports pour localiser les sites d'embuscade probables qu'il faut ensuite dégager à l'aide de troupes débarquées.

h. On peut être averti des embuscades ennemies par la population locale.

SORTIR D'UNE EMBUSCADE

6. La force qui tend une embuscade profite des avantages que confèrent le choix de l'emplacement, l'initiative et la surprise. Une force qui se déplace à pied doit toujours être prête à contrer les embuscades de l'ennemi. La base du combat de contre-embuscade consiste à une action offensive immédiate contrôlée qui nécessite une riposte instantanée de la part de ceux qui sont pris dans la zone d'abattage, et une réaction contrôlée du reste de la force.

7. Il faut garder à l'esprit qu'on ne peut donner de règles immuables pour s'extraire d'une embuscade. Cependant, toute contre-mesure comprend les deux éléments essentiels suivants :

a. On doit mener une action offensive immédiate pour sortir de la zone d'abattage le plus rapidement possible. Aux niveaux inférieurs, on exécute des drills d'action immédiate à cette fin.

b. Les commandants doivent conserver le contrôle. Des mesures de rechange doivent être prises pour assurer le commandement advenant que le commandant soit mis hors de combat dès le premier contact.

8. Un drill d'action immédiate proposé lorsqu'on est pris dans une embuscade ennemie est décrit à l'annexe D. Ce drill convient tout particulièrement lorsqu'une partie seulement de la force est prise dans la zone d'abattage et que l'embuscade ennemie a adopté une formation linéaire.

9. Un drill différent, tout particulièrement approprié lorsque le terrain est couvert et que les arcs de tir ennemis sont restreints,

consiste à donner l'assaut sur-le-champ dans une seule direction contre la force en embuscade. Un tel drill doit être planifié et répété avant d'être utilisé en opérations. Les seuls ordres requis, si nécessaire, sont « Suivez-moi », « Chargez » ou autres termes simples pour déclencher une réaction immédiate.

10. Les tactiques d'embuscade de l'ennemi varient et les commandants de groupe et les soldats, individuellement, doivent toujours faire preuve d'opportunisme et d'initiative durant le combat de contre-embuscade. Lors de la planification, on doit anticiper le fait que l'ennemi peut faire appel à des détachements d'arrêt pour contrer nos drills d'action immédiate.

MESURES À PRENDRE SI UNE PARTIE SEULEMENT D'UNE FORCE TOMBE DANS UNE EMBUSCADE

11. La partie de la force qui tombe en embuscade doit réagir de façon agressive pour sortir de la zone d'abattage immédiate en faisant appel au tir et mouvement, si nécessaire. Cette partie de la force établit alors un périmètre défensif improvisé situé, si possible, de façon à pouvoir tirer sur la force en embuscade. Les positions évidentes propices à une réorganisation sont toujours suspectes, car il se peut que l'ennemi les ait minées ou piégées.

12. Le reste de la force qui n'est pas tombée dans l'embuscade doit lancer une attaque immédiate contre un flanc. Il faut prévoir un contact avec les détachements d'arrêt ennemis. On doit tirer pleinement avantage de l'artillerie ou de l'appui aérien rapproché disponibles. Cependant, si cela risque de retarder l'attaque, il faut examiner avec soin les avantages qu'on peut en retirer plutôt que de relever la force prise en embuscade.

MESURES À PRENDRE SI L'ENSEMBLE D'UNE FORCE TOMBE DANS UNE EMBUSCADE

13. La force doit réagir de façon agressive pour sortir de la zone d'abattage immédiate. Elle peut :

a. Lancer un assaut sur-le-champ en fonction du degré de contrôle exercé par rapport à l'effectif principal et au dispositif de l'ennemi.

b. Former un périmètre défensif improvisé pendant que le commandant prend la décision d'attaquer une partie de la force d'embuscade afin de sortir de l'embuscade ou de diviser la force en petits groupes pour l'exfiltration. Dans un cas comme dans l'autre, la force doit ultérieurement se reformer à un rendez-vous prévu.

c. Parfois, durant l'assaut immédiat pour sortir de la zone d'abattage, il est possible de s'emparer d'un morceau de terrain sur lequel on peut établir un périmètre défensif convenable. Le but de cette opération est alors de tenir ce périmètre, de faire avancer des forces d'appui sur la position ennemie ou d'attendre l'arrivée d'une force de relève mobile. Souvent, cette réaction oblige la force en embuscade à se désengager et comporte l'avantage d'empêcher nos blessés et notre équipement de tomber aux mains de l'ennemi.

CONTRE-EMBUSCADE DE NUIT

14. Du fait qu'il est difficile de tendre des embuscades de nuit, celles-ci se limitent souvent à des embuscades de faible envergure.

15. Si une force tombe dans une embuscade de nuit, les mesures à prendre sont les suivantes :

a. Les soldats doivent sortir immédiatement de la zone d'abattage. Cette manœuvre est tout particulièrement importante si la zone est éclairée.

b. Les soldats doivent combattre pour sortir du lieu de l'embuscade et se rendre à un rendez-vous (RV) préétabli.

c. Les commandants doivent conserver le contrôle. S'ils le perdent, ils doivent le reprendre dans les meilleurs délais.

POINTS PARTICULIERS RELATIFS À UNE CONTRE-EMBUSCADE

16. Les commandants qui conduisent des forces dans des zones où elles risquent de tomber dans une embuscade doivent se rappeler des points suivants :

a. Dans le but d'accroître la confusion, l'ennemi visera à détruire les commandants et les opérateurs radio dès les premières rafales. Les commandants accompagnés de leur opérateur radio ne doivent pas se mettre en évidence et ils doivent éviter de se déplacer toujours au même endroit à l'intérieur d'une colonne. On doit dissimuler les insignes de grade. Les opérateurs radio doivent être protégés et il faut dissimuler les antennes des postes qu'on n'utilise pas.

b. Durant le mouvement, il faut maintenir une dispersion maximale compatible avec le contrôle. Le but de cette dispersion est de s'assurer que la force ne tombe pas toute dans l'embuscade en même temps. Les forces étroitement regroupées se rendent vulnérables à une embuscade relativement petite. Cela s'applique tout particulièrement à l'arrière d'une colonne.

c. Tous les soldats doivent connaître le rendez-vous préétabli et, si possible, ce rendez-vous ne devrait pas être modifié en cours de route. Voici quelques suggestions à ce sujet :

(1) Une distance fixe (500 mètres) à partir de l'arrière de la colonne et vers l'arrière, dans la direction de l'approche. Cela ne convient peut-être pas pour des forces de plus d'un peloton.

(2) L'endroit de la dernière halte prolongée.

SECTION 3
MESURES DE CONTRE-EMBUSCADE POUR LES CONVOIS DE VÉHICULES TROUPES EMBARQUÉES DANS DES VÉHICULES DE TRANSPORT DE TROUPES

GÉNÉRALITÉS

17. Il est très probable que l'ennemi tendra des embuscades aux colonnes de véhicules. Par conséquent, il est essentiel que toutes les colonnes de véhicules soient protégées par des troupes qui connaissent les drills de contre-embuscade.

SITES PROBABLES D'EMBUSCADE

18. Étant donné que la mobilité tous terrains des véhicules à roues est restreinte, ces véhicules se dirigent vers des routes et des pistes. L'ennemi est donc susceptible de profiter des obstacles naturels que constituent les points d'intersection, les ponts, les défilés et les dépressions de terrain et il les utilise comme sites d'embuscade. Il établit normalement des barrages routiers pour renforcer sa position et les érige habituellement dans des courbes ou au sommet de crêtes pour qu'ils soient hors de vue jusqu'à ce que les premiers véhicules s'y buttent.

ORGANISATION D'UN CONVOI DE VÉHICULES

19. **Préparation des véhicules**. Les troupes qui se déplacent à bord des véhicules doivent avoir une visibilité et des arcs de tir tous azimuts et pouvoir lancer des grenades fumigènes latéralement sans rencontrer d'obstacle. Elles doivent être en mesure de descendre rapidement des véhicules et avec le plus de liberté de mouvement possible. Pour ces raisons, les mouvements de troupes à bord de véhicules de transport de troupes (VTT) doivent se dérouler en configuration avec siège central, sans armatures et toiles et le panneau arrière abaissé. Les VTT doivent être protégés contre les mines par des sacs de sable et munis d'un blindage boulonné si possible.

20. **Embarquement des troupes à bord des VTT**. L'embarquement des troupes à bord des véhicules devrait être décrit dans les instructions permanentes d'opérations (IPO) de l'unité. De préférence, chaque véhicule doit transporter des groupes tactiquement viables.

21. **Commandant de convoi**. Le commandant de convoi devrait prendre place là où il juge qu'il peut exercer le meilleur contrôle possible du convoi. Il doit désigner un chef pour chaque véhicule et faire le briefing complet de ces chefs avant de quitter le point de départ. Il doit toujours désigner un remplaçant.

22. **Chef de véhicule**. On doit désigner un chef pour chacun des véhicules. Sa tâche consiste à poster des sentinelles, à s'assurer que tous les membres du personnel sont vigilants et à aider au maintien des formations du convoi. Si le convoi tombe dans une embuscade, c'est lui qui commande les troupes qui prennent place à bord de son véhicule. Il doit prendre position à l'arrière du véhicule et non dans la cabine à côté du conducteur.

23. **Sentinelles de véhicule**. Quatre sentinelles doivent prendre place à l'arrière de chaque VTT, deux à l'avant couvrant chacun un arc de 1 600 mils de l'avant vers le côté, et deux à l'arrière couvrant un arc de 1 600 mils chacun de l'arrière vers le côté. Ces sentinelles doivent être dotées d'armes automatiques, le cas échéant. Il leur incombe de réagir immédiatement à partir de ces positions advenant que le véhicule tombe dans une embuscade, et de couvrir la sortie des hommes du véhicule si celui-ci est forcé de s'arrêter. Les sentinelles doivent aussi participer au contrôle du convoi en avertissant le chef de toute déformation du convoi.

24. En plus des sentinelles postées à l'arrière du véhicule, on doit désigner un autre soldat qui prend place sur le siège à côté du conducteur. La tâche de ce soldat consiste à aider le conducteur à contrôler ou à arrêter le véhicule en cas d'urgence. Si l'ennemi force un véhicule à s'arrêter, ce soldat reste dans le véhicule pour assurer la protection rapprochée du conducteur, du véhicule et de tout matériel qu'il transporte. Il ne participe pas à l'assaut ou au ratissage que les autres troupes du convoi pourraient devoir exécuter.

25. **Guetteur aérien**. Un guetteur aérien doit prendre place à bord de chaque véhicule. Il peut s'agir soit du passager qui se trouve dans la cabine ou d'un passager désigné à l'arrière du véhicule.

26. **Armes lourdes**. Des mitrailleuses et des armes antiblindées devraient être réparties dans tout le convoi. Lorsqu'on a le temps et les moyens de le faire, il est recommandé de boulonner l'affût de ces armes à la plate-forme du véhicule pour bénéficier d'une meilleure stabilité.

BRIEFING

27. Le briefing donné par le commandant de convoi avant le départ doit être détaillé et explicite. Tous les conducteurs et les chefs de véhicule et, si possible, les hommes qui prennent place à bord des véhicules devraient y assister.

28. Le briefing devrait comprendre ce qui suit :

a. informations détaillées sur l'horaire, les itinéraires, la vitesse, la densité, l'ordre de marche, le maintien du contact, les procédures en cas de perte de contact et mesures à prendre en cas de panne;

b. répartition des troupes à bord des véhicules et leur conduite à bord;

c. tâches des chefs de véhicule et des sentinelles, et détail des mesures à prendre advenant que le convoi tombe dans une embuscade;

d. mesures de contre-embuscade ou mesures à prendre à l'approche de sites d'embuscade appréhendée.

RÉPÉTITIONS

29. Une fois que la répartition du personnel et que l'assignation des responsabilités sont faites, toutes les troupes, sous le contrôle de leur chef de véhicule, devraient répéter les mesures de contre-embuscade. De telles répétitions sont facultatives lorsque le

convoi se compose d'un corps de troupes constitué qui a conservé sa chaîne de commandement régulière et a reçu la formation sur les déplacements en convoi.

MESURES À PRENDRE EN ArRIVANT À UN SITE D'EMBUSCADE PROBABLE

30. Les mesures suivantes devraient être prises lorsqu'un convoi de véhicules s'approche d'un site d'embuscade probable, mais n'a pas encore essuyér de tirs :

a. Le véhicule de tête s'arrête et le chef informe le commandant du convoi de la situation.

b. Les autres véhicules conservent leur espacement dans le convoi et leurs occupants surveillent leur arc de tir.

c. Les troupes du véhicule de tête en descendent et dégagement le secteur au-delà du barrage routier. Si un véhicule blindé fait partie du convoi, il doit s'avancer en tête de convoi pour assurer l'appui-feu direct.

d. Le commandant donne l'ordre aux autres troupes de dégager la route des obstacles qui s'y trouvent. Il faut prendre les précautions voulues parce qu'un barrage routier est normalement miné ou piégé.

31. Lorsqu'une colonne est prise sous le feu de l'ennemi en arrivant à un barrage routier, les véhicules doivent exécuter le drill de contre-embuscade.

MESURES À PRENDRE LORSQU'ON TOMBE DANS UNE EMBUSCADE

32. Tout effort doit être mis en œuvre pour faire sortir les véhicules de la zone d'abattage. Lorsque des véhicules sont pris comme cibles, les conducteurs ne devraient pas s'arrêter mais tenter de sortir de la zone. Une fois les véhicules hors de la zone d'abattage, ils

ne devraient pas s'arrêter pour permettre à leurs occupants d'en descendre et de passer à l'attaque. Les autres véhicules qui s'approchent de la zone d'abattage ne devraient pas franchir l'embuscade, mais s'arrêter avant d'arriver à la zone.

33. Lorsque des véhicules sont pris dans la zone d'abattage, les troupes doivent en descendre, quitter la route en direction opposée de l'ennemi et se mettre à couvert. Les sentinelles à bord des véhicules couvrent les hommes qui en descendent et établissent, si possible, un écran de fumée jusqu'à ce que les troupes soient en position de riposter.

34. On prend ensuite les mesures offensives décrites aux chapitres précédents.

DÉBARQUEMENT DES VÉHICULES

35. La manière de descendre des véhicules doit être enseignée et exécutée comme un drill. Pour faciliter le débarquement des hommes, tous les sacs à dos et le matériel doivent être empilés au centre du véhicule. Les troupes doivent tenir leur arme en tout temps et des bandes de rechange pour les mitrailleuses devraient être conservées dans des sacs utilitaires, non dans des boîtes.

36. Voici la procédure qui s'applique lorsqu'un véhicule est forcé de s'arrêter :

a. Le chef de véhicule crie « DÉBARQUEZ À DROITE » ou « DÉBARQUEZ À GAUCHE » pour indiquer la direction du rassemblement des troupes.

b. Les sentinelles ripostent dans la direction d'où proviennent les tirs ennemis.

c. Les troupes descendent des deux côtés du véhicule et courent dans la direction indiquée. Le moins d'hommes possible devraient tenter de descendre par l'arrière du véhicule.

d. Dès que les troupes sont éloignées du véhicule, les sentinelles en descendent et rejoignent le reste des hommes.

e. Il faut ensuite rassembler en un élément structuré les hommes aptes au combat pour passer à la contre-attaque. On s'occupe des blessés une fois que les contre-mesures ont été prises.

37. Les troupes de chaque véhicule doivent souvent s'exercer à exécuter le drill séparément dans le contexte de leur véhicule seulement. Il est préférable que chaque chargement de véhicule soit formé d'un corps structuré ayant son commandant régulier. Cependant, lorsque les chargements des véhicules sont constitués d'un groupe mixte de soldats juste avant un mouvement, on doit tenir deux ou trois exercices avant le départ du convoi.

INSTRUCTION

38. L'apparence des convois routiers d'une unité peut en révéler beaucoup sur l'efficacité opérationnelle de l'unité. L'ennemi perçoit et interprète certains indices et il a tendance à rechercher des objectifs plus faciles que celui constitué par une unité aguerrie.

39. Il ne faut pas que les risques d'une embuscade deviennent une obsession. On doit enseigner aux troupes que lorsqu'elles sont bien entraînées, elles sont tout à fait de taille à affronter l'ennemi dans toutes circonstances et que les embuscades sur route sont une belle occasion de s'approcher de l'ennemi et de le détruire.

40. Des troupes efficaces, vigilantes et bien disciplinées sont moins susceptibles de tomber dans une embuscade.

SECTION 4
TRANSPORTS DE TROUPES BLINDÉS ET VÉHICULES BLINDÉS LÉGERS

ÉVITEMENT D'UNE EMBUSCADE

41. La capacité tous terrains des transports de troupes blindés (TTB) et des véhicules blindés légers (VBL) permet aux troupes de rester à bord de ces véhicules et de contourner ou de déborder plusieurs sites d'embuscade possibles. Cependant, il se peut que le mouvement de ces véhicules soit restreint à des routes et à des pistes sur lesquelles on peut rencontrer des obstacles. Les troupes devraient alors descendre des véhicules et dégager ces obstacles avant de poursuivre leur route.

MESURES PRÉPARATOIRES

42. On doit faire une reconnaissance sur carte pour identifier les sites d'embuscade possibles. Le commandant doit choisir des objectifs à l'avance pour faire intervenir l'artillerie et les mortiers « sur demande ».

43. La préparation s'obtient en s'exerçant à combattre tant à bord des véhicules qu'à pied. Le commandant doit occuper une position avantageuse pour contrôler le tir des armes et le mouvement des véhicules. Chaque soldat qui prend place à bord d'un véhicule doit avoir des tâches spécifiques, par exemple :

a. maniement des mitrailleuses et des canons des TTB et des VBL en tout temps;

b. utilisation d'armes spécifiques à partir de la rampe abaissée;

c. approvisionnement en munitions et relève de chaque arme et tireur pouvant être mis hors de combat;

d. maintien des communications.

MESURES À PRENDRE LORSQU'ON DÉTECTE UNE EMBUSCADE

44. Une force vigilante qui connaît les tactiques de l'ennemi peut éviter de tomber dans une embuscade. Lorsqu'on détecte une embuscade, on lance une attaque rapide en appliquant la procédure de combat classique. Dans des situations particulières, on peut contourner une embuscade. Tous les membres de la force doivent recevoir un briefing complet sur le plan du commandant et participer à une répétition à cet égard.

MESURES À PRENDRE AU CONTACT

45. Les mesures à prendre au contact varient selon qu'on est averti de l'embuscade ou qu'on essuie des tirs. Les TTB et les VBL assurent une certaine protection contre les tirs des armes légères et les éclats d'obus, ce qui peut donner au commandant le temps :

a. d'identifier le nombre de soldats ennemis et le type des armes qu'ils utilisent;

b. de repérer avec précision la position de l'ennemi;

c. de comprendre le plan de l'ennemi;

d. d'élaborer son meilleur mode d'action.

MESURES À PRENDRE LORSQU'ON TOMBE DANS UNE EMBUSCADE

46. S'ils tombent dans une embuscade, les TTB ou les VBL doivent immédiatement riposter aux tirs ennemis et sortir de la zone d'abattage. Si les voies d'évasion sont bloquées, les troupes doivent descendre en vitesse des véhicules. Dans la zone d'abattage, il ne doit pas y avoir d'hésitation. La force doit connaître sous forme de drill les mesures qu'elle doit prendre. Toutes les actions doivent être exécutées rapidement, avoir été planifiées et être bien comprises de tous. Il faut parfois exécuter plusieurs tâches sur-le-champ, notamment :

a. riposter aux tirs, se déplacer et faire rapport;

b. riposter aux tirs, faire rapport puis se déplacer; ou

c. si on a d'abord été averti de l'embuscade, faire rapport, se déplacer et faire feu.

SECTION 5
MESURES DE CONTRE-EMBUSCADE S'APPLIQUANT AUX VÉHICULES MARINS

GÉNÉRALITÉS

47. On utilise des voies navigables :

a. pour déployer des troupes dans une zone opérationnelle;

b. pour le soutien logistique des troupes déjà déployées.

48. De par leur nature, les voies navigables offrent des positions idéales d'embuscade; il faut donc prévoir des plans de contre-embuscade lorsqu'on circule sur ces voies. Dans l'élaboration de ces plans, il faut tenir compte des caractéristiques distinctives des divers véhicules marins susceptibles d'être utilisés.

ÉVITEMENT DES EMBUSCADES

49. Il est possible d'éviter les embuscades tendues sur les voies navigables ou encore d'en minimiser les effets. À cette fin :

a. on protège les zones cruciales;

b. on enlève la végétation qui recouvre les sites d'embuscade possibles;

c. on suit des horaires irréguliers;

d. on patrouille les voies navigables et les rives, surtout par la voie des airs.

Embuscade et contre-embuscade

50. On peut réduire les effets d'une embuscade soit:

a. en respectant un espacement et des principes de mouvement tactiques;

b. en installant des armes automatiques sur chaque embarcation;

c. en maintenant les communications entre les embarcations.

MESURES PRÉPARATOIRES

51. **Personnel, armes et équipement**. Durant un engagement, des embarcations peuvent chavirer. Par conséquent, on doit prendre les mesures préliminaires suivantes :

a. **Personnel**. Chacun doit porter un gilet de sauvetage; cependant, ceux qui en sont munis doivent savoir qu'un tel dispositif peut les empêcher de plonger et les forcer à rester exposés à la surface de l'eau. Tous les membres de l'équipage et du détachement doivent savoir nager ou avoir suivi une formation spéciale en matière de conduite sécuritaire des embarcations. Les mesures suivantes permettent d'avoir une certaine liberté de mouvement dans l'eau :

(1) on devrait déposer l'équipement à sangles dans le fond des embarcations;

(2) on devrait desserrer les articles de toile et les porter par-dessus le gilet de sauvetage afin de pouvoir s'en débarrasser rapidement;

(3) on devrait sortir le bas du pantalon des bottes, boutonner les chemises jusqu'au cou et les sortir du pantalon au niveau de la taille.

b. **Armes**. Advenant qu'une embarcation chavire, il est essentiel de pouvoir récupérer les armes. On doit les fixer à l'embarcation par des attaches rapides de telle sorte qu'on puisse s'en servir lorsqu'on est assis dans l'embarcation.

c. **Hélice**. Ceux qui sont dans l'eau doivent tenter de se tenir le plus loin possible de l'hélice.

d. **Sacs et articles de toile**. En cas de chavirement d'une embarcation, on doit s'attendre à perdre quelques sacs et certains équipements. Par conséquent, durant un mouvement sur l'eau, il faut garder au moins un chargeur de rechange dans une poche de chemise.

e. **Matériel**. On doit tenir le centre de gravité le plus bas possible et répartir le matériel dans le fond de l'embarcation et non l'empiler à un seul endroit. Dans le même ordre d'idées, les troupes doivent s'asseoir dans le fond de l'embarcation ou sur les sièges prévus et non sur des sacs, des caisses de vivres, des bidons, etc..

f. Selon le modèle de l'embarcation, les troupes peuvent être assises sur une seule ligne ou sur une ligne double.

DRILLS DE CONTRE-EMBUSCADE

52. Les problèmes sont très semblables à ceux qui se posent dans le cas des embuscades de véhicules motorisés et nécessitent qu'on s'y prépare de la même façon, c'est-à-dire :

a. préparatifs et briefing préliminaires;

b. espacement tactique des éléments du convoi;

c. répétitions avant de pénétrer en territoire ennemi;

d. déplacement tactique.

Embuscade et contre-embuscade

53. Si l'on tombe dans une embuscade :

a. il faut riposter immédiatement aux tirs, créer un écran de fumée et faire intervenir tout l'appui-feu disponible;

b. les embarcations qui ne sont pas tombées dans l'embuscade doivent se diriger vers la rive où se trouve la force d'embuscade et les troupes doivent passer à l'attaque.

ANNEXE A
L'EMBUSCADE IMPROVISÉE

GÉNÉRALITÉS

1. Il arrive parfois qu'une patrouille, sans être elle-même détectée, aperçoive un détachement ennemi qui s'approche sur une piste, en terrain dégagé ou en forêt. Cela se produit surtout lorsque la patrouille est à la halte et que l'ennemi est en mouvement déplace. Bien entendu, il est préférable de laisser l'ennemi s'approcher le plus près possible avant d'ouvrir le feu. Si la patrouille est en mouvement, il se peut qu'on ait juste le temps de donner un signal silencieux aux membres de la patrouille pour qu'ils se rendent en silence et rapidement aux positions indiquées et qu'ils y attendent le signal d'ouvrir le feu une fois que l'ennemi aura atteint l'endroit où il sera le plus vulnérable.

PRINCIPES

2. Les principes suivants devraient être suivis :

   a. une bonne discipline de combat est essentielle afin qu'aucun coup ne soit tiré dans l'excitation du moment lorsqu'on repère l'ennemi;

   b. on doit utiliser les signaux de campagne;

   c. le mouvement doit être rapide, silencieux et, si possible, dissimulé;

   d. le commandant, qui doit normalement déclencher l'embuscade, doit contrôler l'opération;

   e. le degré de succès obtenu est fonction de l'initiative du commandant intéressé et des techniques de combat des troupes qu'il dirige.

3. Un diagramme explicatif est présenté à la figure A-1.

DRILL

4. Le drill d'embuscade improvisée doit avoir fait l'objet de répétitions et être compris de tous les membres du groupe. Ce drill ne peut être exécuté que lorsque l'ennemi se dirige vers la patrouille :

a. L'éclaireur de tête transmet un signal à l'arrière lorsqu'il aperçoit l'ennemi qui s'approche et le commandant de patrouille donne le signal de l'embuscade improvisée.

b. Dans certaines situations (par exemple lorsque l'éclaireur de tête n'aperçoit pas l'ennemi avant qu'il ne soit très proche), il se peut qu'on n'ait pas le temps de transmettre ces signaux. Le commandant de patrouille doit par conséquent autoriser l'éclaireur de tête ou un autre membre de la patrouille à donner le signal de l'embuscade improvisée si la situation l'exige.

c. En apercevant le signal, les membres du groupe de tête prennent des positions de tir qui sont dissimulées de la vue et ils demeurent immobiles même si ces positions laissent à désirer. Il se peut que l'ennemi soit trop proche pour qu'ils modifient leurs positions.

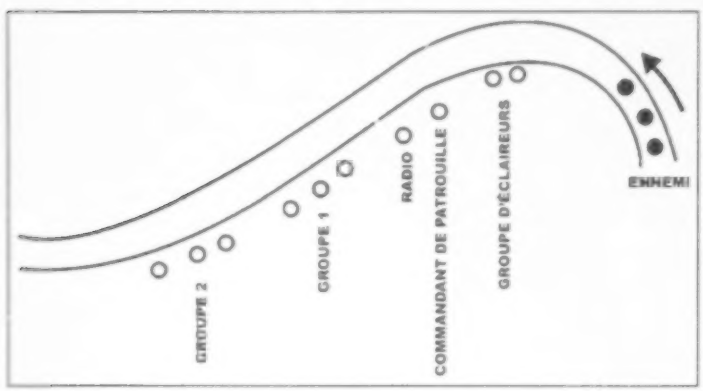

Figure A-1 : L'embuscade improvisée

d. Les autres groupes qui se trouvent plus loin de l'ennemi prennent des positions de tir qui pointent dans la direction de la zone d'abattage proposée. Le choix de la position des mitrailleuses est crucial.

e. Normalement, le signal d'ouvrir le feu est donné par le commandant de patrouille qui devrait être en mesure de reconnaître le moment où la mitrailleuse a un bon objectif. Quoi qu'il en soit, chacun doit être prêt à ouvrir le feu si l'ennemi détecte l'embuscade avant que le signal ne soit donné. Les hommes devraient rester à leurs positions tant que le commandant de patrouille ne donne pas l'ordre d'avancer.

5. Les mesures subséquentes prises par le commandant de patrouille et le détachement d'embuscade sont semblables à celles qui s'appliquent à l'embuscade préparée si le temps et la situation le permettent.

6. D'autres formations et situations nécessitent l'exécution de drills différents pour l'embuscade improvisée. Il faut les mettre au point et en faire la répétition. En terrain découvert, il peut être préférable d'exécuter un drill au contact en silence lorsqu'une embuscade de type linéaire est impossible et que la patrouille a été repérée par l'ennemi.

ANNEXE B
MODÈLE D'ORDRES POUR UNE EMBUSCADE

1. **Briefing sur le terrain** : Points de référence.

   a. photographie aérienne;

   b. briefing sur carte;

   c. croquis sur maquette;

   d. reco (si possible);

   e. météo :

      (1) prévisions :

         (a) température :

         (b) vent :

      (2) données astronomiques :

         (a) première lueur :

         (b) dernière lueur :

         (c) phase de la lune :

         (d) lever de lune :

         (e) coucher de lune :

         (f) lever du soleil :

         (g) coucher du soleil :

      (3) autres (effets sur les forces amies/sur les forces ennemies) :

   f. terrain :

(1) type :

(2) mouvement :

(3) vision :

(4) camouflage :

(5) zone d'opération : (notez la fiabilité des pistes/des cours d'eau pour la navigation, etc.)

(6) autres (effets sur les forces amies/sur les forces ennemies) :

2. **Situation** :

a. **Forces ennemies** :

(1) effectif/capacités :

(2) positions connues/présumées :

(3) activité :

(4) mode d'action probable :

(5) capacité nucléaire, biologique et chimique (NBC) et aérienne :

(6) armes :

(7) formations :

(8) habitudes :

(9) autres :

b. **Forces amies** :

(1) intention du commandant :

(2) emplacement et actions prévues des unités à droite et à gauche :

(3) appui-feu disponible :

(4) tâches des autres sous-unités :

(5) missions et itinéraires des autres patrouilles :

(6) actions prévues des forces amies :

(7) autres :

c. **Attachements et détachements** :

(1) OPCOM/OPCON :

(2) TACOM/TACON :

d. **Résidents** :

3. Mission : .....mènera une embuscade..... afin de .....

4. Exécution :

a. Concept des opérations (idée générale).

(1) Cette opération se déroulera en _____ phase(s)

(2) Phase Un/Insertion -

(3) Phase Deux/Actions à l'obj -

(4) Phase Trois/Extraction -

b. Articulation et tâches :

(1) phase 1 :

(a) articulation :

(b) tâches :

(2) phase 2 :

(a) articulation :

(b) tâches :

(3) phase 3 :

(a) articulation :

(b) tâches :

c. Instructions de coordination :

(1) horaire :

(a) répétitions

(b) heure de départ :

(c) embuscade en place :

(d) embuscade déclenchée :

(e) embuscade désengagée :

(f) heure de retour :

(2) formations/ordre de marche :

(3) itinéraires :

(4) franchissement des positions amies :

(a) au départ : guide_____
heure :_____ endroit :_____

(b) au retour : guide_____
heure :_____ endroit :_____

(5) rendez-vous (RV) et mesures à prendre aux RV : (répétition à faire)

(6) actions à l'objectif : (répétition à faire)

(7) actions au déclenchement de l'embuscade :

(a) assaut :

i. cadences de tir :

ii. horaire :

(b) appui :

i. cadences de tir :

ii. horaire :

(c) sécurité :

i. cadences de tir :

ii. horaire :

(8) mesures à prendre lors du franchissement d'obstacles : (répétition à faire)

(9) actions au contact de l'ennemi (répétition à faire)

(a) actions au contact lors du mouvement vers le RVO :

(b) actions au contact lorsque le dét reco est parti :

(c) actions au contact lorsqu'on prépare l'embuscade :

(d) actions au contact durant la reco du commandant :

(e) actions au contact lorsque le commandant de patrouille est absent :

(10) mesures à prendre si on se perd ou on est séparé dans l'ordre de marche de la patrouille ou en cours de en route :

(11) réactions en cas d'éclairage ou de déclenchement de mine bondissante éclairante : (répétition à faire)

(12) procédures de désengagement (répétition à faire). Mesures à prendre au moment du désengagement de la force d'interception (principale et de relève) :

(13) réactions en cas de contre-embuscade (de jour/de nuit) :

(14) réactions en présence d'aéronefs/d'hélicoptères (s'il y a lieu) :

(15) appui-feu (si on n'en a pas déjà parlé)

(a) tir direct :

(b) tir indirect :

(16) réactions en cas de bruit dans la zone d'abattage (après l'embuscade) :

(17) mesures à prendre en cas de rupture des communications :

(a) pendant qu'on se rend au RVO :

(b) avec le détachement de reco :

(c) pendant qu'on prépare l'embuscade :

(d) avec le commandant de patrouille :

(18) plan de déception :

(19) debriefing :

(20) compte rendu de patrouille :

(21) éléments essentiels d'information :

(22) autres besoins de renseignements:

(a) positions d'assaut/d'appui :

5. **Service de soutien** :

a. Approvisionnement :

(1) vivres :

(2) eau :

(3) armes :

(a) mun :

(4) tenue et éqpt :

(5) éqpt spécial :

(6) méthode d'évacuation des blessés : (par priorité)

(7) méthode de traitement des prisonniers de guerre (PG) :

(8) éqpt pris à l'ennemi :

b. Transport :

c. Réapprovisionnement :

d. Repos :

6. **Commandement et transmissions** :

a. Transmissions :

(1) instructions d'exploitation des transmissions

(a) QG supérieur — I/A :_____

(b) patrouille — I/A :_____

(c) autre patrouille — I/A :_____

(d) fréquences :

iii. principale : _____

iv. de rechange :_____

(e) mots codes :

(2) signaux, principaux et de rechange :

(a) ennemi s'approchant :

(b) ouverture du feu/déclenchement de l'embuscade :

(c) cessez-le-feu :

(d) assaut :

(e) départ du groupe de fouille :

(f) désengagement :

i. assaut :

ii. appui :

iii. sécurité :

(g) abandon de la position :

(3) sommation et mots de passe

(a) cie (derrière la limite avant de la zone de bataille (LAZB)) : _____

(b) numéro de patrouille (en avant de la LAZB) : _____

(c) mot de passe d'urgence (au départ de la LAZB) : _____

(4) noms conventionnels :

(5) Contrôle radio :_____h.

b. Commandement

(1) posn du cmdt ptl et du cmdtA :

(a) phase Un :

(b) phase Deux :

(c) phase Trois :

(2) chaîne de commandement :

7. **Sécurité**

8. **Synchronisation des montres**

9. **Questions**

3L

ANNEXE C
NOTES SUR L'UTILISATION DES FUSÉES ÉCLAIRANTES

TYPES DE FUSÉES ÉCLAIRANTES

1. La publication B-GL-385-007/PT-001, *Grenades et pièces pyrotechniques* contient des détails relatifs aux fusées éclairantes suivantes :

a. mine éclairante à parachute, de surface M48;

b. mine éclairante de surface, M49A1;

c. fusée éclairante à parachute, à main C3.

UTILISATION

2. On peut utiliser les fusées éclairantes seules ou encore en ayant recours à des moyens de circonstance. On les utilise surtout en embuscade ou en défense. Ce sont des sentinelles silencieuses d'une très grande utilité dans les angles morts. Lorsqu'il s'agit d'éclairer la zone d'abattage, il importe qu'elles ne soient pas déclenchées prématurément par des animaux ou par des branches qui tombent; par conséquent, il est recommandé d'utiliser des dispositifs électriques pour les amorcer.

CHOIX DE L'EMPLACEMENT

3. Étant donné qu'on tend tout naturellement à regarder une source lumineuse qui apparaît dans l'obscurité, on doit placer les fusées éclairantes de façon qu'elles n'éblouissent pas les troupes qui les utilisent. L'effet négatif sur la capacité de vision nocturne des soldats est quelque peu réduit par l'ombrage.

4. Pour obtenir le meilleur effet, les fusées éclairantes devraient être placées à hauteur de taille. Cela exige souvent de les attacher à des piquets enfoncés dans le sol.

5. Il est primordial de camoufler les fusées éclairantes afin de ne pas révéler le site de l'embuscade.

AMORÇAGE DE LA FUSÉE ÉCLAIRANTE M49A1

6. Il y a plusieurs techniques d'amorçage de la M49A1. Trois méthodes sont décrites dans le présent article et illustrées aux figures C-1, C-2 et C-3. Ce sont les suivantes :

a. mise à feu de la fusée par un cordeau détonnant inséré dans l'évidement au sommet de la fusée;

b. mise à feu de la fusée éclairante au moyen d'un cordeau détonnant fixé par du chatterton à la partie supérieure de l'évidement de la mine éclairante;

c. mise à feu de la fusée éclairante au moyen d'un détonateur inséré dans l'évidement de la mine éclairante et retenu par du chatterton.

7. Pour les trois méthodes qui précèdent, une mine éclairante ou un groupe de trois mines est cloué à un poteau en bois, lequel peut être fixé à un piquet métallique, et enfoncé dans le sol. À une hauteur de 1 à 1,5 mètre, trois fusées groupées éclairent une zone d'un rayon maximum de 75 mètres.

8. Les fusées sont mises à feu par un cordeau détonnant ou par un détonateur dont l'amorçage se fait électriquement de façon à correspondre au moment approprié pour l'embuscade. Dans toutes les méthodes décrites ici, on enlève le levier de déclenchement. Pour prévenir une mise à feu accidentelle de la fusée, le levier doit être maintenu en place sous pression constante pendant qu'on enlève la pince de sécurité. On insère ensuite la goupille à fond dans les trous qui se trouvent juste sous le couvercle et à côté des épaulements qui retiennent la pince de sécurité. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'on peut enlever le levier sans danger. La goupille reste en place durant la mise à feu.

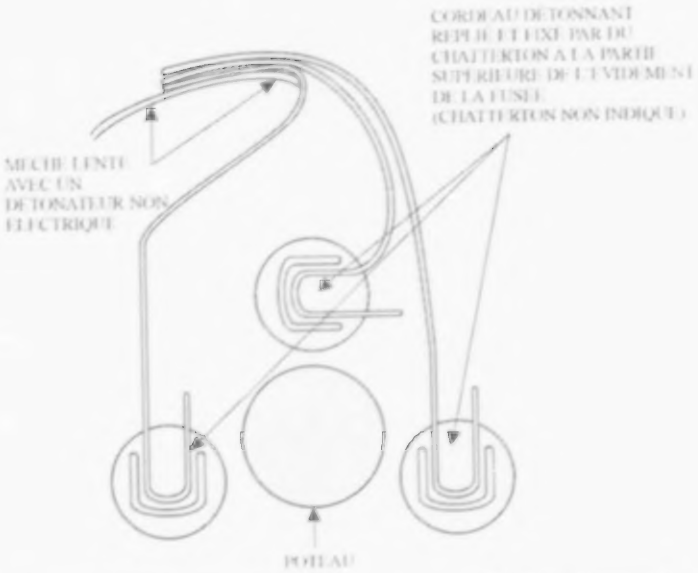

Figure C-1 : Déclenchement de mine éclairante — Cordeau détonnant inséré dans l'évidement de la fusée

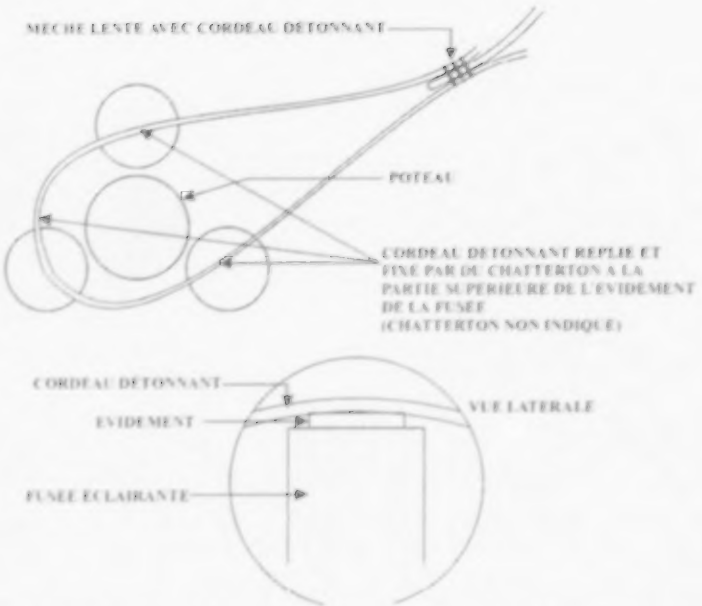

Figure C-2 : Déclenchement d'une mine éclairante — Cordeau détonnant fixé par du chatterton au sommet de l'évidement de la fusée

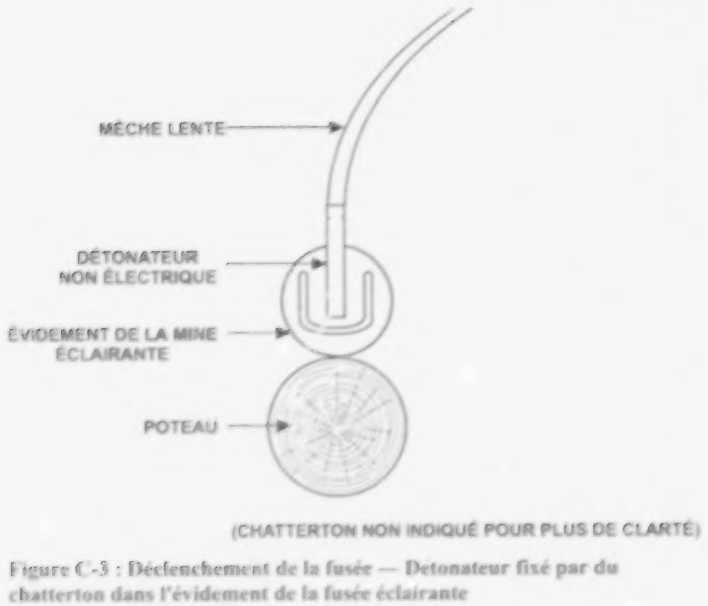

Figure C-3 : Déclenchement de la fusée — Detonateur fixé par du chatterton dans l'évidement de la fusée éclairante

ANNEXE D
DRILL D'ACTION IMMÉDIATE

1. On doit exécuter ce drill lorsqu'on tombe dans une embuscade ennemie. Consulter la figure D-1. Voici les notes qui s'y appliquent :

   a. la position de la patrouille au moment du contact est indiquée au point « A »;

   b. au point « B », les flèches indiquent l'itinéraire suivi par les membres de la patrouille qui n'ont pas été cloués au sol par la première rafale;

   c. sont également indiquées au point « B » les positions des membres de la patrouille qui se sont reformés et qui sont prêts à passer à l'assaut.

2. La rapidité avec laquelle l'attaque d'encerclement peut être lancée augmente si les troupes ont été formées à reconnaître les positions d'embuscade ennemie possibles, ainsi que le type de tir qu'ils entendront s'ils tombent dans une embuscade.

3. Les survivants du(des) groupe(s) de tête « Embuscade à gauche (ou embuscade à droite) » se rendent alors à des positions de tir et engagent l'ennemi. Le groupe de tête doit toujours se trouver à un bond tactique devant le commandant de patrouille.

4. Ce drill peut être exécuté dans l'ordre inverse si l'ennemi laisse passer les éléments de tête d'une patrouille pour engager sa force arrière.

5. Le temps nécessaire à l'encerclement varie en fonction de la nature du terrain et de l'étendue de la position ennemie, mais il est rarement inférieur à 10 minutes.

6. Les commandants choisissent la direction du mouvement pour l'assaut en fonction de la nature du terrain.

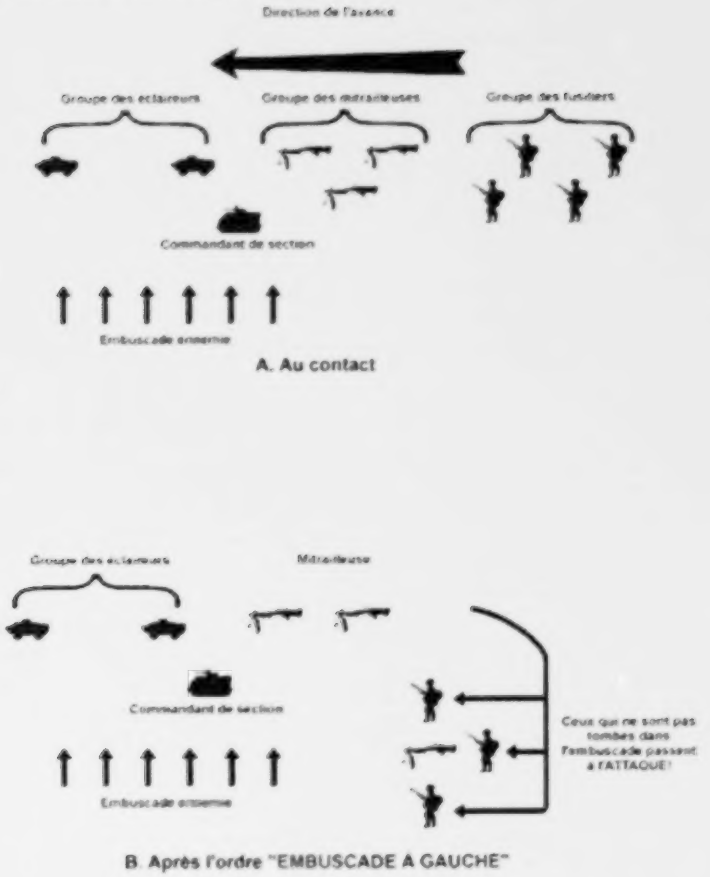

Figure D-1 : Drill d'action immédiate

ANNEXE E
NOTES SUR L'UTILISATION DES SACS DE SABLE POUR LA PROTECTION À BORD DES VÉHICULES

1. Une seule rangée de sacs de sable empilés cinq de hauteur est placée de chaque côté du camion. Les essais de tir ont démontré que cette seule rangée de sacs de sable arrête la plupart des projectiles d'armes légères.

2. Les troupes s'assoient, tournés vers l'extérieur, sur un banc improvisé placé au centre de la caisse du camion.

3. Idéalement, des armes automatiques devraient être placées à chaque angle de la caisse. Si de telles armes ne sont pas disponibles, on doit au moins en transporter deux, l'une étant fermement maintenue en place par des sacs de sable au sommet de la cabine, l'autre placée à l'arrière.

4. Environ 70 sacs de sable remplis sont nécessaires pour chaque camion. Le poids moyen de chacun de ces sacs est de quelque 40 livres, ce qui donne un total de 2 800 livres. On ajoute à ce poids celui des troupes et de l'équipement, c'est-à-dire 2 300 livres, ce qui donne une charge totale de 5 100 livres. Cette charge permet au véhicule de rouler tous terrains sans subir d'usure prématurée. Voir la figure E-1.

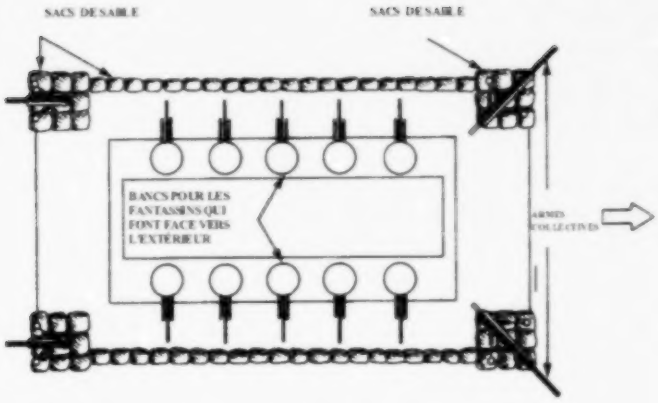

Figure E-1 : Utilisation des sacs de sable dans les véhicules